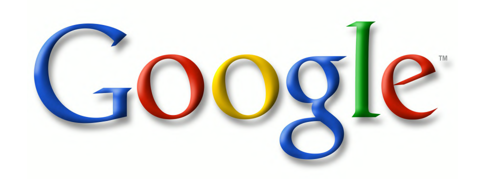
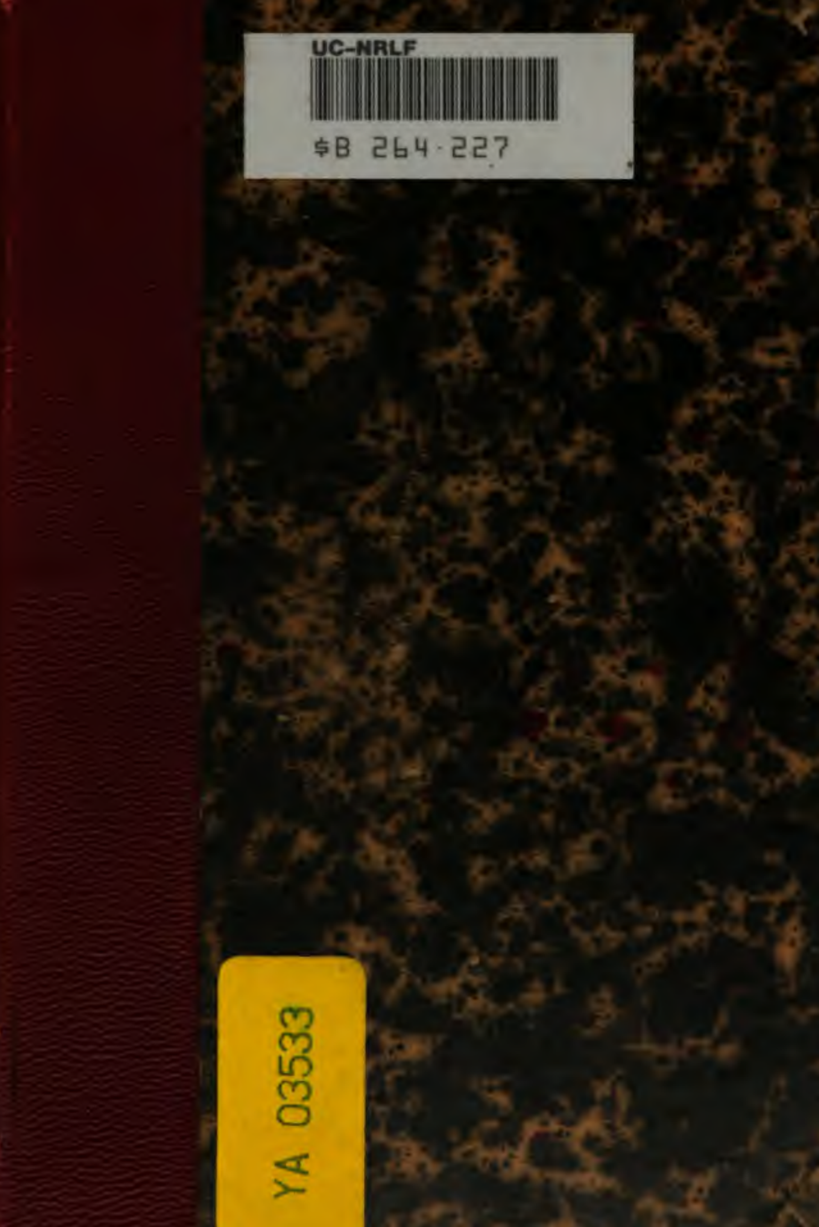
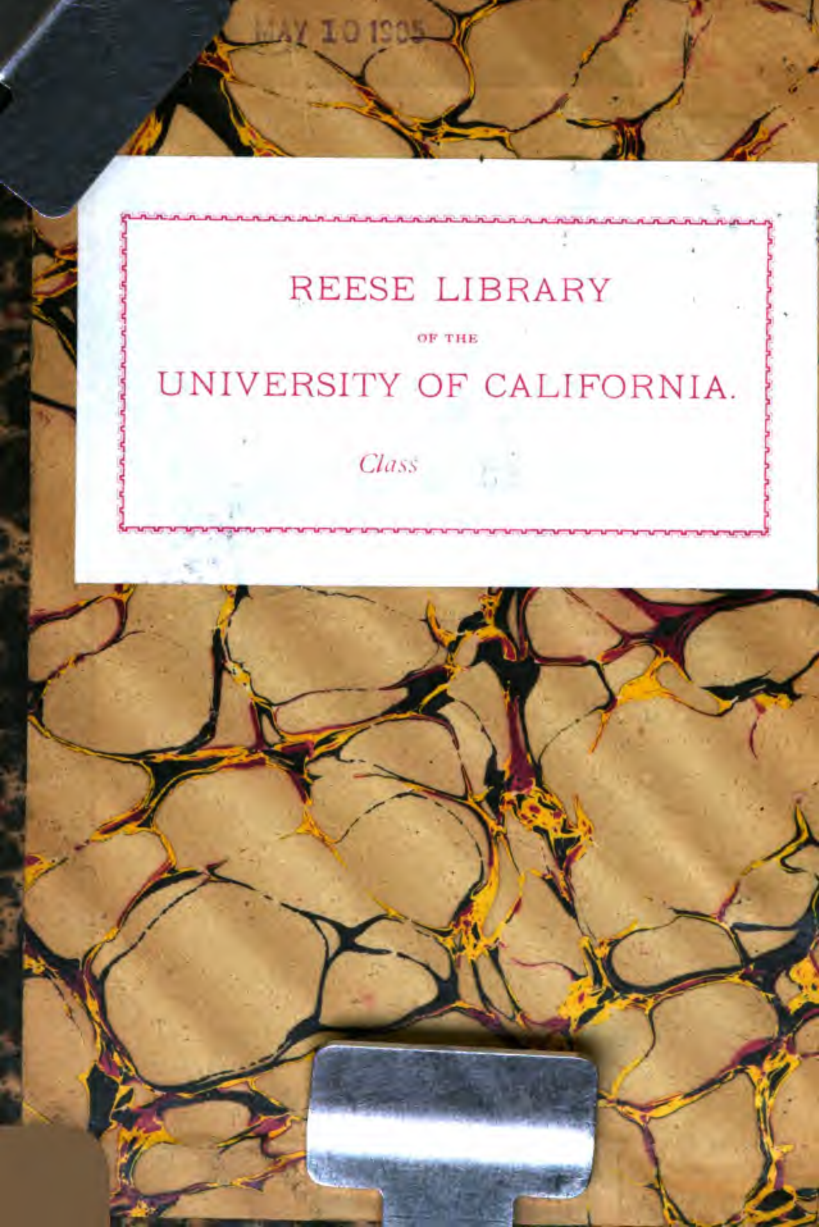
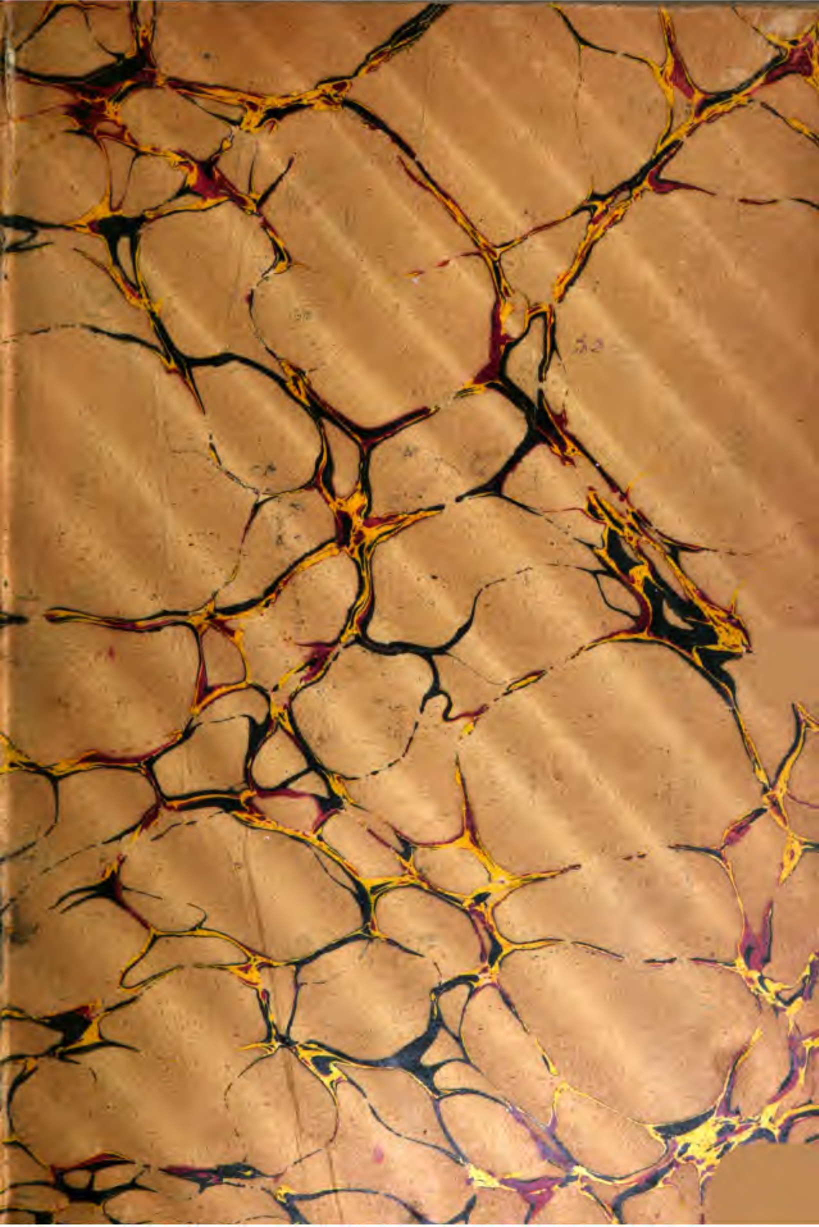



UC-NRLF
$B 264 227
YA 03533



MAY 10 1905



N° 15. 0 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

LE SOCIALISME RÉFORMISTE FRANÇAIS

PAR

A. MILLERAND

> La République est la formule politique du Socialisme, comme le Socialisme est l'expression économique et sociale de la République.

7me MILLE



PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

1903



LE

SOCIALISME RÉFORMISTE

FRANÇAIS

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE. N° 15.

LE SOCIALISME RÉFORMISTE FRANÇAIS

PAR

A. MILLERAND

La République est la formule politique du Socialisme, comme le Socialisme est l'expression économique et sociale de la République.

7me MILLE



PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS
17, RUE CUJAS

1903

REESE



LE SOCIALISME RÉFORMISTE FRANÇAIS

En rassemblant quelques-uns des discours que j'ai prononcés depuis dix ans, je cède, en même temps qu'au vœu de quelques amis, au désir de marquer une fois de plus les traits caractéristiques d'une politique, à laquelle on ne refusera pas du moins le mérite de la continuité.

Un parti qui ne se satisfait pas d'ambitions à courte échéance, qui regarde haut et loin, a besoin d'un Idéal : le parti socialiste proclame le sien. J'ai essayé à un moment de le formuler; je fus assez heureux pour obtenir alors l'agrément de toutes les fractions du parti, par la voix de leurs représentants qualifiés. Quelques-uns de mes approbateurs de 1896 se sont depuis lors rétractés. Un de leurs griefs contre le programme qu'ils avaient applaudi est qu'il ait gagné trop vite trop d'adhésions nouvelles. Ce reproche me touche comme un éloge.

Peut-être ne l'a-t-il mérité que pour s'être tenu à égale distance et de vagues généralités qui prêtent à toutes les interprétations, et de fausses précisions qui risquent d'être tôt démenties par les événements.

Il importe de déterminer avec la plus grande netteté la direction que nous voulons suivre. Où allons-nous ? Quel rêve de justice, de liberté, de bonheur est le nôtre ? Par quels moyens, sous quelle forme en espérons-nous la réalisation ? A ces questions il faut répondre, et la réponse que nous leur faisons est, je crois, sans équivoque et sans ambage.

*
* *

En transformant le monde matériel, la science a du même coup, par une conséquence parallèle et inéluctable, bouleversé les conditions économiques de l'humanité ; un abîme s'est creusé entre le sort de l'ouvrier d'industrie, serf non plus de la glèbe, mais de la machine, et celui du patron, souvent anonyme et collectif, qu'il sert sans le connaître. Il a paru qu'en dépit des progrès de la philosophie, des lois et des mœurs, deux classes s'opposaient dont les intérêts économiques ne se pouvaient concilier que par l'absorption de l'une dans l'autre. Le socialisme se donne pour but, dans l'ordre social, l'abolition des classes, comme, dans l'ordre politique, la Révolution française a eu pour résultat l'abolition des ordres. Il veut que le sa-

larié s'élève à la dignité d'associé. Il veut que, dans l'humanité nouvelle, la propriété individuelle soit non pas supprimée — ce qui est une proposition incompréhensible — mais tout au contraire transformée et si bien élargie qu'elle soit pour chaque homme comme son prolongement naturel et nécessaire sur les choses, l'indispensable outil de vie et de développement.

Pas plus que la Révolution française, le socialisme ne se propose de légiférer pour le Français, ou l'Allemand, ou l'Anglais, mais pour l'Homme. Partout où le même degré de civilisation a amené, avec les mêmes grandeurs, les mêmes misères, la nécessité lui paraît s'imposer des mêmes transformations. Ainsi le sentiment d'un Idéal commun unit à travers les espaces, en dépit des différences de race et de langue, le prolétariat socialiste des deux mondes.

Pour être dessiné à larges traits, cet Idéal ne saurait être, sans injustice, taxé d'obscurité ou d'équivoque. Ses deux caractères essentiels s'accusent au contraire en pleine lumière. Il poursuit, par l'accord international des travailleurs, la transformation profonde des conditions de la propriété devenue, de l'apanage d'un certain nombre d'hommes, le lot de tous.

Quelques socialistes — dans tous les pays — n'ont pas résisté à la tentation trop naturelle de serrer de plus près le problème et, anticipant sur le temps, d'édifier de toutes pièces la cité future. Ces utopies sont sans inconvénients, — elles peuvent même être utiles, si l'on n'oublie

pas de les tenir pour ce qu'elles sont : des œuvres d'imagination dont la réalité modifie chaque jour la mouvante apparence.

Elles seraient périlleuses, elles risqueraient de devenir funestes, si l'on se laissait aller à prétendre y cristalliser l'action et la pensée socialistes. L'expérience a montré quelles inévitables erreurs révèlent, au bout d'un temps relativement court, les constructions même d'un homme de génie.

S'il est, je ne dis pas licite, mais inhérent au progrès de toute connaissance, de se servir de l'hypothèse, si l'hypothèse collectiviste qui est la nôtre emprunte au développement même du régime capitaliste une valeur singulière, encore faut-il qu'à aucun moment son usage légitime ne nous aveugle jusqu'à nous faire prendre les moyens pour le but. Gardons-nous de devenir les prisonniers de formules nécessairement variables, changeantes par le progrès même de l'humanité.

Notre but n'est pas d'élever sur un plan arrêté selon des rites prescrits un édifice immuable ; il n'est pas de construire une église pour une secte, mais de rendre pour tous les hommes le monde plus habitable par la disparition successive des iniquités sociales, par l'éducation de l'homme émancipé progressivement des tyrannies intérieures comme des contraintes extérieures.

*
* *

L'éducation : en ces quelques syllabes est enfermé tout l'avenir de l'humanité. Il est vrai, d'une vérité profonde, que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; entendons par là qu'il leur sied de n'attendre que d'eux-mêmes leur affranchissement, et surtout de se rendre capables et dignes d'en être les artisans.

Mais comment y parvenir ? Et cette question n'est-elle pas d'une ironie cruelle sous un régime social où toutes les forces de l'ouvrier seraient quotidiennement épuisées au service de son patron, sans qu'il lui restât d'autre loisir que celui de réparer pour l'effort du lendemain l'organisme usé par l'effort de la veille ?

Aussi l'intervention de la société, la première intéressée à la marche régulière et normale du progrès, s'impose-t-elle en vue d'assurer à tous ses membres des conditions humaines de travail.

La thèse n'est plus discutée ni pour l'enfant ni pour la femme. La réglementation de la journée de travail, en ce qui les concerne, ne soulève même plus d'opposition théorique. La force de la logique a conduit le législateur à adopter une règle identique pour leurs collaborateurs hommes. L'heure s'approche où, par une heureuse nécessité, la même loi s'imposera à tous les ouvriers, quels qu'en soient l'âge et le sexe, leur donnant la liberté d'être, en même temps que des producteurs, des hommes et des citoyens.

On ne conteste plus davantage le besoin

d'une réglementation du travail au point de vue de l'hygiène et de la prévention des accidents. A cet égard, des améliorations sensibles ont été réalisées, surtout dans la grande industrie ; il en reste beaucoup à obtenir. Ce n'est pas un médiocre avantage que d'en être arrivés à ne discuter plus que sur le fait, sans se heurter à la barrière d'un prétendu principe.

Ainsi la conception a pris corps et figure d'une législation protectrice de l'individu, soucieuse de son développement, orientée vers la défense et la mise en œuvre de toutes les puissances, de toutes les richesses contenues en germe dans l'être humain.

De cette idée supérieure dérivent les lois sur l'enseignement à tous les degrés, qu'elles se préoccupent de munir chaque enfant du petit capital primaire faute duquel l'homme vivra comme un étranger au milieu de ses semblables, d'organiser l'enseignement professionnel et l'apprentissage, ou de grossir le réservoir des hautes connaissances où chaque peuple puise les éléments de sa prospérité et de sa force.

Il ne suffit pas d'armer l'individu pour la lutte, de prendre garde que la nécessité même de vivre ne le réduise au rôle de machine privée de tout ce qui fait la raison et la joie de vivre. L'homme est un organisme aussi fragile qu'admirable, guetté à chaque pas de la route par les accidents et les déchéances, qu'ils viennent des conflits avec les choses, des imperfections du régime social ou des tares ataviques.

Toute une législation s'élabore pour prévenir ou atténuer les effets du chômage, de la maladie, de l'infirmité, des accidents, de la vieillesse. En tête de ce nouveau code de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, il convient d'inscrire la proclamation du premier des droits de l'homme : le droit à la vie.

A chacune de ses pages, il est inspiré, vivifié par le sentiment de la solidarité qui rend aisés à la collectivité humaine des progrès que l'individu isolé serait impuissant même à concevoir.

Association, organisation : ces deux idées fécondes vont du même pas. Un rôle prédominant, décisif, leur est réservé dans l'évolution sociale. Par elles, les faiblesses prolétariennes réunies en faisceau vont prendre conscience de leur force. Avec leur pouvoir elles apprendront à connaître leurs devoirs et leurs responsabilités.

Syndicats professionnels, coopératives : sous ces deux formes principales, dont le prolétariat use avec plus ou moins de facilité et de bonheur selon son degré d'éducation, se constituent les premiers groupements.

Mais le moment n'est pas éloigné, j'en ai la confiance, où l'on se rendra compte qu'il est de l'intérêt général que le monde des travailleurs ne soit pas organisé seulement en dehors de l'usine. Le projet de loi sur le règlement amiable des différends du travail, dont j'ai pris l'initiative, a pour but précisément de substituer à la cohue inorganique des travailleurs de la

moyenne et de la grande industrie livrés dans la guerre — je veux dire la grève — comme dans la paix à tous les entraînements, une organisation méthodique qui fasse des ouvriers de chaque usine un groupe ordonné, représenté par des délégués réguliers, en relations habituelles et normales avec la direction, apte à prendre des résolutions délibérées et réfléchies. L'adoption de son principe servira, en même temps que les intérêts propres des ouvriers, les intérêts, qui en sont inséparables, de la production nationale.



Je touche ici un sujet qui ne laisse pas d'émouvoir, même de scandaliser un certain nombre de nos amis. L'intérêt national, la solidarité des classes : sont-ce là des questions dont un socialiste ait le droit de se soucier sans trahir l'Idéal même qu'il prétend servir, l'avènement d'une humanité libérée des luttes de classes et des guerres de peuples ?

L'histoire se fait d'éléments trop nombreux et trop complexes pour que personne puisse, sans vanité, prétendre assigner une date ferme au triomphe de ses idées. Nous remplissons tout notre devoir en travaillant à notre place, dans les limites de nos forces, suivant la loi de notre nature, à en préparer la victoire.

J'ai dit quelle était la hauteur de l'Idéal socialiste et qu'il ne s'enferme pas dans les limites

étroites que le temps et les circonstances ont fixées à tel peuple déterminé. Il se propage pourtant de proche en proche, et ce n'est pas une mauvaise manière de travailler à son extension que de s'efforcer d'y conquérir d'abord ses concitoyens.

Comment donc régler cette propagande sans tenir compte du milieu où elle s'exerce? La méthode, la tactique pourront-elles être les mêmes sous des régimes différents, voire opposés?

S'il est vrai que la République soit la formule politique du socialisme, il va de soi que dans un pays où le socialisme aura accompli ce progrès immense de réaliser sa formule politique, une fois en possession de la forme républicaine et du suffrage universel, son action et ses procédés prendront une allure et un caractère tout particuliers.

C'est assez dire que la démocratie socialiste en France a plus que le droit, l'impérieuse obligation d'adapter sa méthode aux conditions du régime politique où elle se meut. Elle trahirait le premier de ses devoirs en se réfugiant dans un pur verbalisme révolutionnaire pour se dispenser des responsabilités et des charges qu'impliquent la méthode réformiste et la poursuite des résultats prochains.

Elle sacrifierait du même coup les intérêts primordiaux du prolétariat en se refusant à l'effort qui doit peu à peu réaliser cet ensemble d'améliorations que j'ai tâché de résumer en un exact raccourci.

Mais comment le parti socialiste français aura-t-il le droit de se réclamer du régime républicain, comment maniera-t-il pratiquement cet incomparable instrument de réformes, s'il affecte de demeurer en dehors de la vie même du parti républicain, s'il entend s'isoler dans le rôle stérile de critique systématique ?

Il ne conquerra sur la nation l'autorité indispensable à la réalisation de nos vues qu'à la condition de ne demeurer étranger ni indifférent à aucune de ses émotions et de ses aspirations.

S'agit-il de politique intérieure ? Il lui faudra prendre parti dans les batailles où la République est engagée, formuler son avis, en s'inspirant — et comment ferait-il autrement ? — de son Idéal propre, mais aussi des besoins, des pensées et des traditions de la démocratie républicaine, dont aussi bien il est le continuateur et l'héritier.

Il ne se désintéressera ni du bon ordre des finances publiques et de leur prospérité, conditions premières de toute réforme sociale, ni du maintien et du développement de la production nationale. Travaux publics, améliorations destinées à servir l'industrie, le commerce, l'agriculture, judicieux aménagement et mise en valeur de notre domaine colonial : autant de questions qui solliciteront son examen et retiendront son attention. Il sera le serviteur attentif et passionné de la grandeur et de la prospérité nationales.

Son patriotisme, d'autant plus sincère qu'il

répugne au fracas des déclamations politico-chauvines, n'a rien à craindre de son ardent amour de la paix et de l'humanité. Jusqu'à la date inconnue où les gouvernements se seront mis d'accord pour déposer ensemble le lourd fardeau des dépenses militaires, le désarmement isolé serait pis qu'une folie: un crime contre l'Idéal même dont les socialistes saluent dans la France le premier soldat. En même temps qu'ils s'appliqueront à maintenir et à affermir notre diplomatie dans les voies de la paix, à tirer des conventions déjà passées tous les résultats d'entente et d'union qu'elles comportent, à obtenir la conclusion de traités nouveaux qui resserrent entre les nations les liens d'amitié et de solidarité, ils veilleront, avec un soin égal, à préserver du péril de toute agression l'indépendance du pays par la puissance de ses armes et la sûreté de ses alliances. En préparant l'avenir, ils n'oublieront ni les devoirs que leur crée le passé, ni les obligations que leur impose le présent.



Pour poursuivre avec succès cette politique réaliste et idéale, pour lui faire produire tous ses fruits, le parti socialiste doit nettement revendiquer ses responsabilités.

Je n'ai pas dissimulé le but où il marche, et je connais cet argument que le Socialisme peut, qu'il doit même s'intituler révolutionnaire,

puisque en effet ce sera bien la plus réelle et la plus profonde des révolutions que la disparition du salariat. Les mots ne me font pas peur, mais je crains l'équivoque. Et quelle équivoque plus fâcheuse que celle d'un parti masqué d'un titre en contradiction formelle avec son esprit et sa méthode ?

Si nous jugeons la violence condamnable autant qu'inutile, si les réformes légales nous paraissent à la fois l'objectif immédiat et le seul procédé pratique pour nous rapprocher du but lointain, ayons donc le courage, d'ailleurs facile, de nous appeler de notre nom et de nous dire réformistes, puisque aussi bien nous le sommes.

Poussons le courage jusqu'au bout ; et, nous étant prononcés pour la méthode réformiste, osons en accepter les conditions et les conséquences.

Ce n'est pas d'hier que le parti socialiste français a mis au premier plan de son programme la conquête des pouvoirs publics ; il n'a pas attendu aujourd'hui pour passer de la théorie à l'acte, pour envoyer ses militants dans les hôtels de ville, dans les assemblées départementales, au Parlement ; il ne l'a pas fait sans se résigner aux transactions journalières qui sont la rançon même de l'action, sans s'allier avec les partis voisins.

Par quelle aberration, s'étant avancé jusque-là, persuadé plus que jamais de l'utilité et de la nécessité d'une méthode qui a prouvé sa valeur à l'expérience, la déserterait-il au moment

même qu'elle devient le plus efficace ? Par quelle inconséquence accepterait-il de briguer tous les mandats, sauf à s'interdire rigoureusement de prendre, au Gouvernement, avec les plus hautes responsabilités, le pouvoir le plus certain ?

Un tel illogisme, s'il pouvait se prolonger, aurait bientôt fait de ruiner le crédit et l'influence du parti assez faible, assez peu sûr de lui-même pour le commettre. Ajourner le peuple à la date mystérieuse où un miracle subit changera la face du monde — ou, jour par jour, réforme par réforme, d'un effort patient et tenace, conquérir pied à pied tous les progrès : entre ces deux méthodes, il faut choisir.

Fidèle à ses principes et à la méthode qui est la sienne, également soucieux de ne pas susciter d'espoirs chimériques et de ne pas manquer à ses engagements, le socialisme réformiste français saura assumer toutes les responsabilités ; il ne se dérobera à aucune des charges que lui impose le sentiment profond de ses devoirs envers son Idéal et son Pays.

---

1. — Le programme et la méthode

I

DISCOURS

PRONONCÉ A SAINT-MANDÉ, LE 30 MAI 1896

Citoyens,

En m'offrant la présidence de cette admirable manifestation, les comités républicains socialistes de la première circonscription du douzième arrondissement et du quartier des Quinze-Vingts m'ont fait un grand honneur dont je ne saurais les remercier trop vivement. Mais je ne répondrais pas au sentiment général, si je me contentais d'exprimer à leurs représentants autorisés, à leurs présidents, nos amis Lachambeaudie et Hayaux, mes sentiments de gratitude personnelle. Je veux acquitter une dette du parti socialiste en les remerciant, en son nom, de lui avoir fourni l'occasion de prendre, en cette inoubliable fête, une pleine conscience de sa grandeur, de sa force et de ses devoirs.

En présence de tant d'élus du suffrage universel, auxquels je suis heureux de souhaiter une fraternelle bienvenue, devant le concours de ces mandataires des grandes villes et des communes rurales accourus de tous les points de la France pour porter témoignage de l'irrésistible mouvement qui entraîne la démocratie française, ma pensée se reporte naturellement aux jours de tristesse et d'épreuve, aux batailles et aux défaites qui ont précédé et préparé cette victoire.

Qu'il soit permis à un socialiste qui, ni par son ancienneté, ni par ses services, n'est un vétéran du parti, de se retourner vers les militants de la première heure, vers les apôtres qui nous ont frayé la voie, et d'incliner l'hommage des nouveaux venus et des jeunes devant les Jules Guesde, les Vaillant, les Paul Brousse, devant la mémoire de Benoît Malon, devant tous ceux qui, depuis vingt ans, ont incarné et incarnent encore dans leur nom les luttes et les espérances du prolétariat organisé.

Ils ont connu les jours difficiles, la rancœur des insuccès, l'amertume plus cruelle des divisions fraticides. Mais ils étaient soutenus, emportés au-dessus de tous les obstacles par leur foi invincible en la bonté, en la grandeur, en la nécessité de leur cause.

Ils reçoivent aujourd'hui la juste récompense, la seule qu'ils ambitionnent, de leur inlassable persévérance. Le grain qu'ils ont jeté à pleines mains a germé : la moisson sera fructueuse.

Mais, citoyens, nous ne remplirions pas toute

l'utilité d'une telle assemblée, nous ne répondrions pas à son attente, si sa réunion ne nous fournissait qu'un prétexte à nous réjouir et à nous féliciter. Pour un parti comme le nôtre, chaque victoire constitue l'engagement de remporter de nouveaux succès, et c'est dans le triomphe même qu'il sied de songer à fortifier les points faibles, à corriger les vices d'organisation, à prendre, en vue des luttes prochaines, toutes les mesures capables de nous attacher la victoire.

Citoyens, de tous les champs de bataille où la France socialiste a rencontré la réaction capitaliste, le même cri a jailli: Union! Trêve aux querelles d'école, oubli des dissensions intestines! Contre l'ennemi commun, un seul cœur, un seul esprit, une seule action !

Mais si cette formule, dictée par la vue claire des nécessités pratiques autant que par le sentiment élevé de la subordination nécessaire de l'individu à l'idée, ne soulève aucune objection en théorie, elle a reçu dans l'application plus d'une atteinte.

Comment s'étonner, en effet, si le conflit des ambitions et des rivalités personnelles obscurcit parfois la notion du devoir et si l'intérêt individuel est habile à découvrir les prétextes les plus variés et parfois les plus séduisants pour colorer sa résistance aux dures exigences de l'intérêt général ? Mais plus de telles défaillances sont naturelles et explicables, plus il importe que

notre parti se prémunisse contre le péril réel qu'elles lui feraient courir.

Et qui donc pourrait se scandaliser que la première preuve de sincérité exigée de quiconque ambitionnerait le titre de candidat socialiste fût l'engagement d'honneur, signé par lui, de se retirer de la lutte si, au premier tour, le suffrage universel avait mieux traité que lui un autre candidat socialiste ?

Une telle mesure, dictée par le souci exclusif de l'intérêt général, appliquée sans distinction à tous les candidats qui se réclameraient du parti, aurait le double mérite de ne froisser la dignité de personne, et de fournir contre les infractions à la discipline une sanction qui, pour être purement morale, n'en serait pas moins efficace. Qui se déroberait à cet engagement deviendrait par là même légitimement suspect de rechercher la satisfaction exclusive de son ambition. Qui l'aurait souscrit se trouverait lié. Comment, en effet, le corps électoral accorderait-il crédit aux promesses d'un candidat dont le premier acte public serait de violer la promesse solennelle par lui librement consentie à son parti ?

Mais, lorsqu'on songe à la mise en œuvre de cette mesure, apparaît une difficulté dont la solution dépasse de beaucoup les proportions de ce qu'il serait permis d'appeler un règlement d'administration intérieure.

Un candidat socialiste a pris l'engagement de se retirer devant tout autre candidat socialiste plus favorisé que lui, à merveille ! Mais

que lui répondre si, mis en demeure de tenir sa parole, il dénie à son heureux concurrent la qualité de socialiste? Où sera le criterium? Quel est, en d'autres termes, le programme minimum dont l'acceptation s'impose à qui revendique le titre de socialiste ?

La question est, à coup sûr, d'importance. Sans avoir à aucun degré la prétention de la trancher de mon autorité privée, je vous demande la permission de faire connaître sur ce sujet avec une entière liberté mon opinion toute personnelle.

Au point de développement où en est arrivé le parti socialiste, j'estime qu'il est de son intérêt, comme de son devoir, de délimiter ses frontières avec le plus de précision possible. Où va le parti socialiste, par quelles voies se propose-t-il d'atteindre son but? Est-il vrai qu'il ait pour objectif la suppression de la liberté, la confiscation de la propriété individuelle ; pour moyen, le recours à la force?

C'est sous ces traits qu'à l'ordinaire nos adversaires de tout ordre s'entendent pour présenter la figure du parti socialiste. Mais n'apparaît-il pas tout d'abord que tous les points de cette prétendue définition, — suppression de la propriété, recours à la force, — constituent l'antinomie la plus grossière, la contradiction la plus brutale tant avec nos doctrines qu'avec les faits?

Est-ce que l'idée socialiste se ne résume pas tout entière dans la volonté énergique d'assurer à chaque être, au sein de la société, le développement intégral de sa personnalité? Ce qui im-

plique nécessairement deux conditions, dont l'une est le facteur de l'autre : d'abord, l'appropriation individuelle des choses nécessaires à la sécurité et au développement de l'individu, c'est-à-dire la propriété ; ensuite la liberté, qui n'est qu'un mot sonore et creux, si elle n'a pour base et pour sauvegarde la propriété.

D'autre part, ce banquet même, qui réunit ce soir des représentants de toutes les nuances du parti socialiste, n'est-il pas l'affirmation la plus nette de sa tactique, et jamais parti, en ce pays, a-t-il plus que le nôtre rendu hommage et fait confiance au suffrage universel ?

Mais cette double constatation, pour décisive qu'elle soit aux yeux de tous les juges de bonne foi, ne saurait nous suffire. Il faut pousser à bout nos contradicteurs, il faut prendre corps à corps l'équivoque qu'ils essaient d'entretenir, il faut voir ce qu'il y a derrière ces déclamations et quels sont en définitive les intérêts que s'efforcent de sauvegarder contre nous les hommes qui ont sans cesse à la bouche les mots de liberté et de propriété.

On a fait bien souvent le tableau de l'anarchie capitaliste : il suffit, pour la caractériser d'un mot, de constater que, dans ce régime, il n'y a de sécurité pour personne. Agriculteurs, commerçants, industriels, travailleurs intellectuels comme travailleurs manuels, sont livrés à tous les hasards. Mais c'est de cet excès même du mal que le collectivisme soutient que va jaillir le salut.

Le collectivisme ! J'ai prononcé ce mot plein d'horreur dont l'incantation magique doit faire se dresser contre nous les millions de travailleurs des villes et des champs que le socialisme ne suffit décidément plus à apeurer.

Je ne veux, de l'idée collectiviste, dire qu'une chose : c'est qu'elle n'est ni le produit de l'imagination d'un rêveur, ni le résultat des conceptions d'un philosophe, mais la constatation pure et simple des phénomènes qui se déroulent sous nos yeux. On ne fait pas et on ne fera pas le collectivisme : il se fait chaque jour, il est, passez-moi le mot, la sécrétion du régime capitaliste.

Sous la double influence des progrès de la science, dont le développement du machinisme n'est que la traduction pratique, et de la concentration des capitaux, nous assistons à l'expropriation des petits propriétaires, à la dissociation du travail et de la propriété, à la constitution d'une féodalité nouvelle, qui, accumulant entre ses mains la propriété des instruments de production, deviendrait, par une lente mais implacable progression, la maîtresse absolue de la vie économique politique et morale du peuple tout entier, réduit par elle à cette forme moderne de l'esclavage qui s'appelle le salariat.

Eh bien ! le collectivisme proclame que le salariat ne sera pas plus éternel que l'ont été ces modes antérieurs de la servitude et de l'exploitation humaine, qui se sont appelés l'esclavage et le servage.

Le collectivisme constate que le développe-

ment normal de la société capitaliste substitue à la propriété individuelle, condition et sauvegarde de la liberté, le monopole tyrannique d'une minorité. Il ne se révolte point contre ces constatations, il s'incline devant elles. Il ne prétend pas remonter le cours des siècles, ni arrêter la transformation de l'humanité : il se plie, au contraire, à ses règles ; et, puisque c'est une loi de l'évolution sociologique que tous les moyens de production et d'échange passent de la forme de propriété individuelle à celle de propriété capitaliste, toute sa prétention est qu'au fur et à mesure que se constituent ces immenses propriétés capitalistes qui, sous leur rayonnement, dessèchent et tuent la petite propriété, la propriété individuelle, c'est qu'au fur et à mesure la propriété sociale se substitue à la propriété capitaliste.

Et voici que, me semble-t-il, je touche du doigt le trait caractéristique du programme socialiste.

N'est pas socialiste, à mon avis, quiconque n'accepte pas la substitution nécessaire et progressive de la propriété sociale à la propriété capitaliste. C'est dire qu'il ne saurait s'agir seulement de la transformation de ces trois catégories de moyens de production et d'échange qu'on peut qualifier de classiques : le crédit ou la banque, les transports par voie ferrée, les exploitations minières. Voici à côté d'elles, pour prendre un exemple qui ne saurait souffrir de discussion, une industrie qui incontestablement est mûre dès à présent pour l'appropria-

tion sociale, parce que, monopolisée en quelques mains, rapportant à ses exploiteurs des profits énormes, caractérisée à la fois par le perfectionnement de son machinisme et par la concentration intense de ses capitaux, elle est toute désignée pour fournir une matière féconde et facile à l'exploitation sociale : j'entends parler des raffineries de sucre.

C'est un exemple, ce n'est qu'un exemple ; mais, en vérité, est-ce donc une si grande nouveauté, que cette régie nationale, qui demain restituera à tous le profit indûment monopolisé par quelques-uns ? Est-ce que déjà, — les représentants des municipalités socialistes qui m'écoutent le savent bien, j'en avais encore hier un exemple dans une commune nullement socialiste d'un de nos départements de l'Est, — est-ce que déjà, en mettant la main sur la distribution de l'eau, de la lumière, de la force motrice, sur l'organisation des transports, sur le service en commun des machines agricoles, nombre de petites collectivités urbaines et rurales n'ont pas, dans leur sphère, substitué la propriété sociale à la propriété capitaliste ?

Et cette socialisation progressive des diverses catégories des moyens de production ne peut être qu'un motif d'espérance et de joie pour les millions d'êtres humains appelés ainsi à s'élever par une progression que règlera, non pas le caprice des hommes, mais la nature des choses, de la condition de salariés à la qualité de coparticipants des richesses sociales.

Et ce serait en vain qu'on essaierait d'exciter contre le parti socialiste les alarmes des rares favorisés qui réunissent encore dans leurs mains l'instrument de production et le produit intégral de leur travail. Ceux-là, ces petits propriétaires, non seulement la transformation poursuivie par le parti socialiste ne les menace en rien, puisque leur propriété morcelée ne saurait être l'objet d'une appropriation sociale, mais ils recueilleront pour leur part, au même titre que tous les autres membres de la société, le bénéfice de l'incorporation successive dans le domaine social des grandes industries.

Je dis « incorporation successive ». Nul socialiste n'a jamais rêvé, en effet, de transformer d'un coup de baguette magique le régime capitaliste, ni d'édifier sur une table rase une société toute nouvelle.

Vandervelde, l'éminent penseur, le grand orateur belge, mettait, dans un article sur l'évolution collectiviste, ses amis en garde contre le danger des constructions à la fois trop hâtives et trop arrêtées à une époque où la science peut bouleverser tout d'un coup les éléments mêmes de la vie, soit, comme l'évoquait un jour notre grand chimiste Berthelot, en transformant de fond en comble les conditions de l'alimentation, soit en modifiant profondément par des applications inattendues du transport de la force les conditions de l'industrie.

Et, citoyens, en tenant ce langage, notre ami ne faisait que mettre en lumière les deux faces du socialisme, ce qui constitue à la fois sa puis-

sance idéale et sa grandeur pratique. Nos philosophes, nos idéologues — c'est un beau mot et juste, employé à sa place — construisent des systèmes : le collectivisme est un plan de société idéal et complet.

Mais si nous regardons haut, toujours plus haut, nous ne perdons point pied pour cela ; nous gardons contact avec le sol résistant et solide. Nous ne substituons point nos imaginations aux réalités au milieu desquelles nous nous mouvons, et chacune de nos réalisations ne veut et ne doit être que la conséquence et le résultat des phénomènes déjà accomplis.

Mais l'hypothèse est un des instruments nécessaires du progrès dans tous les ordres de connaissance, et ce serait traduire ou plutôt trahir d'une bien étrange manière l'enseignement des esprit géniaux qui, tels les Claude Bernard, ont institué la méthode expérimentale, que de prétendre contraindre le sociologue comme le savant à rayer de ses papiers l'hypothèse féconde.

Je ne sais lequel de nos adversaires, je crois bien que c'était M. Méline lui-même, ne trouva un jour rien de mieux, pour reprocher à notre ami Jaurès la hardiesse de ses vues, que de le qualifier de poète du socialisme. M. Méline ne s'imaginait guère sans doute, en décochant ce trait à notre ami, qu'il lui faisait le plus bel et le plus précieux éloge qui ait jamais été adressé et à Jaurès et au parti qui est fier de le compter dans ses rangs.

Oui, certes ! poète, et dans la plus magnifique

acception du mot, l'orateur incomparable qui a su faire vibrer l'âme de la démocratie ouvrière et paysanne sous les accents les plus émouvants dont ait retenti depuis cent ans la tribune française !

Mais il n'est pas donné à tous les partis de susciter des poètes et de mériter d'être ainsi défendus. Une cause perdue enveloppée du double prestige de la tradition et du malheur peut bien connaître un Berryer. Un peuple soulevé pour la revendication de ses droits ou pour la défense de son sol peut emprunter la voix d'un Mirabeau, d'un Danton, ou, cent ans plus tard, d'un Gambetta; mais la classe capitaliste, tout entière attachée à la défense de ses intérêts matériels, sans idéal et sans croyances, ne saurait acheter de tout son or un avocat dont la voix réussisse à émouvoir en sa faveur les masses qu'elle exploite.

Si le socialisme domine aujourd'hui tous les partis et les couvre de son ombre, s'il attire et retient l'attention passionnée de tous les esprits cultivés, s'il fait tressaillir tous les cœurs généreux, c'est qu'il embrasse en sa vaste synthèse toutes les manifestations de la vie, c'est que rien de l'homme ne lui est étranger, c'est que seul aujourd'hui il offre à notre appétit de justice et de bonheur un idéal purement humain dégagé de tout dogme, — se séparant ainsi sans confusion possible de ce socialisme chrétien qui n'est qu'une piteuse contrefaçon du socialisme, puisque, loin d'être l'agent de l'émancipation humaine, il n'est que l'instrument de

domination et de règne d'une théocratie aux abois.

Oui, le socialisme vise à assurer à chaque être humain, par une transformation bienfaisante et d'ordre exclusivement naturel, ces deux biens jumeaux : liberté et propriété, que lui ravit la fatalité du régime capitaliste. Mais en marquant ainsi le but poursuivi par notre parti, j'ai répondu par avance au ridicule reproche qui lui est si souvent jeté de n'attendre que de la révolution violente le triomphe de ses idées.

Notre éminent ami Gabriel Deville, que le quatrième arrondissement enverra dimanche prochain siéger avec nous au groupe socialiste de la Chambre, disait, il y a quelques jours, avec autant de force que de précision, que ce n'était point d'une minorité en révolte, mais de la majorité consciente que nous pouvions tenir la transformation sociale. Recourir à la force, et pour qui, et contre qui ? Républicains avant tout, nous ne nourrissons point l'idée folle de faire appel au prestige illusoire d'un prétendant ou au sabre d'un dictateur pour faire triompher nos doctrines.

Nous ne nous adressons qu'au suffrage universel ; c'est lui que nous avons l'ambition d'affranchir économiquement et politiquement. Nous ne réclamons que le droit de le persuader. Et personne, j'imagine, ne nous prêtera l'intention bouffonne de recourir à des moyens révolutionnaires contre un Sénat que des ministres radicaux animés d'une volonté moins vacillante eussent suffi à réduire à la raison.

Non, pour réaliser les réformes immédiates susceptibles de soulager le sort de la classe ouvrière et de la rendre ainsi plus apte à conquérir elle-même son émancipation, pour commencer, dans les conditions déterminées par la nature des choses, la socialisation des moyens de production, il est nécessaire et suffisant au parti socialiste de poursuivre par le suffrage universel la conquête des pouvoirs publics.

Mais, en même temps que dans la commune, dans le département, dans la nation, le socialisme travaille à substituer la propriété sociale à la propriété capitaliste, il ne saurait perdre de vue le caractère général, international, que le développement même des connaissances et par suite des relations humaines a imprimé au problème social. Ah! je sais avec quelle hypocrisie nos adversaires ont essayé d'exploiter contre nous l'entente internationale des travailleurs.

Eux, qui ne connaissent pas de frontières dès qu'il s'agit de négocier de fructueux accords entre agioteurs de toute race, ils ont poussé des cris de pudeur effarouchée à la pensée que des travailleurs qui ne parlent pas la même langue peuvent se réunir pour s'entretenir de leurs intérêts communs. Ils n'ont pas craint, ces patriotes, de jeter la patrie dans nos querelles intérieures comme un argument commode à la sauvegarde de leur cause. Mais le bon sens public a fait justice de ces impudentes manœuvres. Ce n'est pas dans cette réunion, où s'af-

firment avec tant de force l'unité de pensée en même temps que la variété d'aspect de notre pays, non, ce n'est pas ici que j'ai besoin de redire que jamais nous n'avons eu l'idée impie et folle de briser, de rejeter loin de nous cet incomparable instrument de progrès matériel et moral, forgé par les siècles, qui s'appelle la patrie française.

Non, à aucun moment, pas plus lorsque nous recevrons dans quelques jours, avec la sympathie et le respect qui lui sont dus, Liebknecht, le combattant indéfectible de l'idée socialiste, le vaillant défenseur du droit, qui, en 1871, payait de sa liberté son admirable protestation contre le crime de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, que préparait le Chancelier de fer ; pas plus lorsque nous recevrons le député allemand, que lorsque nous nous rendrons dans quelques semaines au Congrès international de Londres, à aucun moment nous n'oublierons qu'en même temps qu'internationalistes nous sommes Français et patriotes. Patriotes et internationalistes, ce sont deux titres qu'avant nous les ancêtres de la Révolution française ont su noblement allier[1].

Tels sont, citoyens, à mon avis, les trois points essentiels qui sont nécessaires et suffisants pour caractériser un programme socialiste :

1. On sait que la loi sur les associations, que le ministère de défense et d'action républicaine a fait voter en 1901, abroge expressément la loi réactionnaire de 1872 contre l'Internationale des Travailleurs et réalise ainsi l'une des réformes les plus justement réclamées par le parti socialiste.

intervention de l'État pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine national les diverses catégories des moyens de production et d'échange au fur et à mesure qu'elles deviennent mûres pour l'appropriation sociale; — conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel ; — entente internationale des travailleurs.

Qu'un tel programme menace les intérêts des hauts barons de l'agiotage et de la spéculation, c'est son honneur et c'est sa force. Il ne frappe les grands que pour libérer les petits. Sa raison d'être, sa justification, c'est la défense de la liberté et de la propriété individuelles enlevées à beaucoup, menacées chez tous par les progrès ininterrompus de la féodalité de l'or. En dépit de toutes les calomnies, le suffrage universel a compris qui nous étions, ce que nous voulions, où nous allions. Chaque jour, il nous donne de nouveaux témoignages de sa confiance. Cette confiance, citoyens, nous impose de grands devoirs : nous saurons les remplir.

Citoyen Flaissières, et vous, citoyen Delory, vous avez admirablement traduit, dans les deux discours où vous preniez possession de la mairie de Marseille et de la mairie de Lille, le sentiment qui doit, à cette heure, nous inspirer et nous dominer. Devant vos adversaires, comme devant vos amis, vous avez pris l'engagement d'administrer la cité conformément à votre programme et à vos idées, mais sans acception de personnes, avec la seule préoccupation d'être impartial et équitable. Cet enga-

gement sera tenu, non seulement à Marseille et à Lille, mais partout où des municipalités socialistes ont pris possession des hôtels de ville.

A l'heure où la France, écœurée de dix-huit années d'impuissance et de corruption opportunistes, demande à tous les échos un gouvernement de progrès, de liberté et de justice, le parti socialiste constitué se présente à elle.

Étranger aux coteries, libre de toute attache avec le passé, irréductible sur les principes, mais tolérant pour les personnes, uniquement jaloux de soulager les misères et de calmer les souffrances, en introduisant peu à peu dans une société en proie à l'anarchie économique la paix et l'ordre d'une organisation harmonique, seul capable d'offrir à ce pays un idéal moral et intellectuel qui satisfasse les esprits et les cœurs, le parti socialiste peut sans crainte élever la voix. Pour être invincible, il lui suffit d'être uni.

Citoyens, je lève mon verre à l'union du parti socialiste, à la conquête par le socialisme des pouvoirs publics, au triomphe de la République sociale !

II

DISCOURS

PRONONCÉ A FIRMINY LE 13 JANVIER 1902

Messieurs,

Je suis assuré de traduire fidèlement le sentiment de mes collègues comme j'exprime le mien propre, en disant que nous emporterons un souvenir ineffaçable du voyage que nous venons de faire à travers votre département, et, en particulier, de l'admirable réception que nous réservaient aujourd'hui la ville de Firminy et ses élus.

Rien ne pouvait nous être plus réconfortant et plus doux que le spectacle qui nous est offert depuis samedi, que l'accueil enthousiaste dont la population de cette républicaine et laborieuse région a, pendant ces deux journées, salué son éminent représentant, l'orateur incomparable, l'homme d'Etat émérite, le républicain courageux et dévoué dont nous sommes fiers d'être les collaborateurs.

La reconnaissance réfléchie de la démocratie, autant que la rage impuissante des ennemis de la République, permettent de mesurer la gran-

deur et la nécessité de la tâche dont, depuis plus de deux ans et demi, M. Waldeck-Rousseau est le premier et le principal artisan.

Chacun de nous, à sa place et dans la limite de ses attributions et de ses forces, lui a apporté son plus absolu concours.

En insistant pour me laisser l'honneur et la charge de prendre le premier la parole à ce banquet, mes excellents amis et collègues, MM. le général André et de Lanessan, me permettent de m'expliquer sur la part qu'à leurs côtés j'ai prise à l'œuvre commune.

Ils offrent, et je les en remercie, au ministre socialiste que je suis, parlant à nos amis socialistes de Firminy, l'occasion de définir une fois de plus, en toute clarté et en toute précision, le caractère et la portée de la collaboration socialiste à l'œuvre gouvernementale.

Les dangers trop réels courus par la République ont été l'occasion naturelle de l'accession au pouvoir, à côté des représentants de toutes les autres fractions du parti républicain, d'un républicain socialiste.

Ce serait se leurrer étrangement que de tenir le fait pour un incident ou un accident sans lendemain comme sans précédent.

Il n'était, au fond, que la conclusion logique et nécessaire de l'attitude observée et de la conduite suivie depuis de longues années par le parti socialiste français.

Le parti socialiste s'était, en effet, rendu compte que, dans une république de suffrage

universel, il serait plus vain encore que criminel de ne pas accepter la loi de la majorité et, par un déconcertant paradoxe, d'attendre de je ne sais quel hasard de la force le triomphe des idées de justice et de paix.

Virilement, il s'était mis à l'œuvre pour l'éducation des esprits et pour la conquête des pouvoirs publics, et, si quelque désaccord apparaissait encore parfois entre les mots et les actes, les actes pourtant étaient trop clairs pour permettre aucun doute sur les intentions.

Ses représentants, dans les hôtels de ville, dans les assemblées locales, au Parlement, déployaient un zèle efficace et une intelligente activité pour obtenir des réalisations immédiates et préparer, plus sûrement que par de sonores paroles, par des actes et des réformes, la transformation qui était dans leurs vœux.

Le jour où M. Léon Bourgeois décidait avec ses amis du parti radical d'inscrire dans sa déclaration ministérielle et de poursuivre la réforme fiscale, les députés socialistes, vous vous en souvenez, mon cher Souhet, ne lui ménageaient ni leur approbation ni leur concours. Ils démontraient ce jour-là la fermeté de leur esprit politique, et qu'ils étaient résolus à assumer toutes les responsabilités qu'implique, pour un parti digne de ce nom, l'acceptation loyale de la participation à la vie publique.

Par quel sophisme distrairait-on de ces responsabilités les plus lourdes et les plus fécondes ? Et n'est-il pas évident que le parti socialiste, s'il veut rester un parti, n'a pas plus le

droit de se dérober de propos délibéré aux charges et aux responsabilités du gouvernement, que le parti républicain ne serait autorisé à lui en interdire systématiquement l'accès.

Mais si toute responsabilité traîne après elle son cortège de charges et de soucis, celle du gouvernement, précisément parce qu'elle est de toutes la plus haute, ne va pas sans d'étroites et d'impérieuses obligations.

« On gouverne avec son parti pour son pays. » L'aphorisme n'a pas cessé d'être exact. Il est, dans sa concision, tout un programme.

Le socialisme a de hautes ambitions. Son idéal est le plus élevé et le plus noble qui puisse faire battre un cœur d'homme, puisqu'il ne sera complètement réalisé que par le développement intégral de l'individu, affranchi des servitudes de l'ignorance et du mal, et investi par sa participation à la propriété sociale de la puissance économique sans laquelle il n'est pas de liberté.

Mais ce n'est ni d'un Dieu, ni d'un Maître, que le socialisme attend la libération de l'humanité ; c'est des seules forces humaines, de son libre et tenace effort, qu'il entend tenir la victoire.

Ainsi il est engagé à mêler sans cesse à la poursuite des fins idéales le souci des contingences pratiques. Il ne lui est permis ni d'ignorer les obstacles qu'oppose à son essor l'intérêt et le préjugé, plus fort que l'intérêt, ni d'oublier que le dédain des transactions n'est que le dédain de l'action et de la vie.

Nous sommes des Français de 1902, et ce

n'est pas une notion négligeable que la connaissance du point précis de l'espace et du temps où nous sommes situés. Elle détermine les conditions exactes de notre activité.

Un parti qui veut transformer le monde se doit d'abord de modifier le milieu où il se meut. Et comment l'essaierait-il s'il ne commençait par prendre conscience des besoins et des intérêts de ce milieu ?

En vain il voudrait se payer de mots, lui et les autres. Il court à la banqueroute s'il entend s'acquitter avec des phrases vides et des formules creuses ; il n'échappera pas aux réalités qui le pressent.

Si notre idéal ne doit jamais être absent de notre pensée, il faut pourtant et d'abord garantir la sécurité de la maison qui abrite, avec l'idéal du lendemain, la réalité du jour.

Sur toutes les questions actuelles de politique extérieure comme de politique intérieure, sur celles qui intéressent notre développement économique ou notre domaine colonial, comme sur celles qui touchent à la défense nationale, le parti socialiste est ainsi heureusement condamné à prendre position.

Les responsabilités qu'il s'est engagé à assumer, du jour qu'il a pris figure de parti, ne lui permettent de s'arrêter à une solution qu'après avoir mûrement étudié tous ses éléments comme aussi la répercussion qu'elle est susceptible d'avoir sur la situation de la France dans le monde. Étude qui, pour inspirée et vivifiée qu'elle soit par nos vues d'avenir, par les

principes directeurs de notre doctrine républicaine et socialiste, n'en est pas moins commandée par les conditions de fait, par les nécessités vitales qui s'imposent aux nations comme aux individus.

Savoir allier la recherche constante du mieux, la préoccupation incessante de l'idéal au souci indispensable des réalités contingentes : tel est le problème.

J'ai confiance que le parti socialiste saura le résoudre, qu'il saura s'imposer la discipline nécessaire à la vie et au développement d'un grand parti. Je le souhaite ardemment pour mon pays et pour la République. Et j'ose croire que l'expérience qui vient de se poursuivre, les résultats qu'elle a apportés aux travailleurs, et dont le bilan sera prochainement établi, ne contribueront pas peu à maintenir le parti socialiste dans la voie des réalisations pratiques, par lesquelles s'annonce et se prépare l'avenir.

Dans le grand parti républicain réformiste, que ce sera l'honneur du Cabinet actuel d'avoir constitué et groupé en face du parti conservateur que rallient publiquement à cette heure, à la veille de la lutte électorale, les bataillons de l'empire, de la royauté et du plébiscite, dans ce grand parti républicain réformiste, les socialistes tiennent une place nécessaire ; ils lui apportent une force et un élan incomparables.

Mais pour être efficaces, cet élan, cette force ont besoin d'être réglés. J'ai dit comment il m'apparaissait qu'ils pouvaient l'être.

J'ai essayé, comme je l'ai toujours fait, à Fir-

miny aujourd'hui, comme hier à Lille, à Lens, à Nouzon, de dégager la vérité et de servir ainsi mon pays, la République, et l'idéal socialiste qui est le mien.

Quelle que soit la place que m'assignent les circonstances et mon devoir de socialiste fidèle à mes idées et aux décisions de mon parti, je n'aurai jamais ni d'autre souci, ni d'autre ambition.

Messieurs, je vous demande de vous joindre à moi pour lever vos verres en l'honneur de la Municipalité qui représente et qui défend, avec tant de résolution et d'autorité, à l'hôtel-de-ville de Firminy, les idées de progrès démocratique et de justice sociale.

III

DISCOURS

PRONONCÉ A CARMAUX A LA FÊTE
ORGANISÉE EN L'HONNEUR DE L'ÉLECTION DE JAURÈS
(12 OCTOBRE 1902)

Citoyens,

Sous aucun prétexte je n'aurais voulu être absent de cette réunion fraternelle. C'est avec un vrai plaisir que je me suis retrouvé dans cette ville, si intimement mêlée depuis dix ans à l'histoire de notre parti, dont la vue fait revivre en moi tant de souvenirs.

Je tenais d'autant plus à répondre à l'invitation de nos amis de Carmaux, qu'ils nous ont réunis aujourd'hui pour fêter la revanche de l'idée républicaine et socialiste sur le nom de notre ami Jaurès.

Parmi les souvenirs que j'évoquais à l'instant, un des plus chers est celui d'une froide journée de janvier 1893, où je vins ici faire une conférence pour le candidat qui portait notre drapeau à une élection législative partielle. A vrai dire, il n'avait guère besoin de mon concours puisqu'il s'appelait Jaurès. Mais je sentais

une joie sincère à participer, si peu que ce fût, à la rentrée au Parlement de l'ami duquel me rapprochait, dès notre première rencontre comme secrétaires d'âge au bureau provisoire de la Chambre, en 1886, une sympathie vite transformée en une communion d'idées et de sentiments que le temps n'a fait que rendre plus solide et plus étroite. Certes nous avons eu, nous avons, nous aurons sans doute encore des dissidences de vues, inévitables chez deux esprits libres qui ne consentent pas à sacrifier, fût-ce à l'amitié la plus précieuse, l'indépendance de leur jugement. Mais pour deux compagnons de luttes, à jamais conquis au même idéal, quelle sûreté et quel réconfort, dûs à de longues années d'épreuves et de travaux communs, de savoir que jamais la fraternité qui nous unit ne pourra être rompue, parce que rien ne peut altérer l'estime mutuelle d'où elle est née!

La République et le socialisme doivent une gratitude particulière à cette circonscription pour avoir rendu à Jaurès son poste d'honneur et de combat. Ce n'est pas sans intention que je rapproche la République et le socialisme. Nous ne les avons, pour notre part, jamais séparés. Les événements de ces dernières années ont si intimement uni les efforts des socialistes à ceux des autres républicains qu'ils ne seront plus dissociés. A coup sûr, le parti socialiste demeure l'avant-garde de l'armée républicaine, mais l'avant-garde fait partie de l'armée: sa place y est marquée.

Cette situation nouvelle crée, si je ne m'abuse, des devoirs nouveaux et au parti socialiste et au parti républicain.

Entré plus délibérément que jamais dans la voie des réalisations pratiques et de l'action efficace, notre parti se doit à lui-même, il doit au pays dont il a l'ambition de transformer et de diriger les destinées, une sincérité sans ambage sur sa méthode et ses procédés.

En possession de ces deux instruments de progrès indéfini, le suffrage universel et la République, il ne saurait, sans enfantillage et sans duperie, s'attacher à des formules qu'on agite toujours pour, heureusement, ne s'en servir jamais. Il est, il ne peut être que le parti des moyens et des solutions pacifiques.

Il l'est dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure.

Ce n'est pas pusillanimité, mais sagesse, que d'aborder avec une discrétion et une mesure particulières les questions de politique étrangère. Tant d'intérêts sont en cause et de si considérables, tant de combinaisons et de si imprévues peuvent hanter l'esprit des gouvernements, sinon des peuples, qu'il convient de ne pas s'exposer à jouer, contre son gré, le jeu d'un adversaire.

Non que sur ces matières la franchise m'effraye. Je la tiens, en toute affaire, pour la suprême habileté. Le danger n'est pas de faire connaître sa pensée, mais de la faire mal connaître, et, pour n'en avoir montré qu'une face, de permettre qu'on la dénature.

La République française veut la paix. Elle y a toujours été étroitement attachée. Personne, dans le monde, ne saurait, sans affronter le ridicule, mettre en doute la sincérité et la constance de résolutions qui ne coûtent rien à la défense de nos légitimes intérêts ni au souci de notre dignité.

Le devoir et l'honneur de la République, et plus spécialement, j'ose le dire, de notre parti dans la République, consistent précisément à rechercher et à faire triompher les procédés capables de résoudre dans la paix les conflits que seule la guerre brutale paraissait jusqu'ici susceptible de trancher. Il serait inexact de dire qu'aucun progrès n'a été réalisé dans cette voie. Ce n'est pas inutilement que des hommes de nationalité et de langue diverses qui honorent également l'humanité ont entrepris, à la fin du siècle dernier, une croisade pour la paix. Le congrès de la Haye n'a pas fait œuvre vaine. C'est à nous, c'est aux socialistes du monde entier, c'est à tous les hommes de bonne volonté qui voient dans la guerre un phénomène plus absurde encore qu'odieux de ne négliger rien pour que lèvent et fructifient les germes de raison, de justice et de paix semés à travers le monde.

Tout conspire d'ailleurs à rendre impossible le retour de ces vastes tueries où se sont anéanties, sans profit pour l'humanité, tant de forces et tant d'espérances. Le degré d'abominable perfection où la science a amené les engins de destruction est peut-être aujourd'hui notre plus

sûre garantie contre l'horreur d'une guerre dont personne au monde ne se hasarderait à prédire l'étendue des risques ni le résultat.

Les relations entre les peuples sont devenues, d'autre part, si nombreuses et si complexes, tant d'intérêts sont mêlés par dessus les frontières, les questions économiques et sociales ont pris si nettement le pas sur toutes les autres et les dominent d'une si incontestable manière, que l'éventualité d'une conflagration générale avec toutes ses conséquences apparaît chaque jour davantage comme un impossible cauchemar. Pour la reléguer définitivement dans le domaine du rêve, il importe de multiplier les conventions déjà si nombreuses qui lient les nations par le nœud solide de l'intérêt réciproque. Le souci d'améliorer les communications entre les peuples, d'assurer à chacun le respect au dehors des droits de ses nationaux, a donné naissance déjà à une foule de traités. Il s'en faut que la matière soit épuisée. Le travail attend sa législation internationale. Des négociations ont été entamées par les gouvernements eux-mêmes pour aboutir sur certaines questions — telle, par exemple, celle du travail de nuit dans des industries déterminées, — à des accords internationaux. Des suggestions ont été faites qui n'ont pas toujours reçu l'accueil qu'elles méritaient. La diplomatie — même des démocraties — est peu soucieuse encore de ces tractations, soit qu'elle y soupçonne, non peut-être parfois sans raison, des arrière-pensées politiques, soit plutôt qu'elle n'éprouve qu'un goût

médiocre à poursuivre la solution de problèmes qu'elle tient pour secondaires. Il faudra bien pourtant qu'elle s'accoutume à leur donner leur vraie place, qui est la première. Car c'est par ce moyen seulement, en tissant entre les nations la trame serrée de conventions qui règlent tous leurs intérêts communs, que le monde en viendra à ne même plus comprendre qu'il puisse être question d'autres armes que celles de la raison et de l'équité pour dénouer les conflits, aussi bien entre les nations qu'entre les individus.

Et ainsi lentement surgit et se précise dans les consciences l'image d'un avenir qui, non content désormais d'ignorer les brutales méconnaissances du droit des peuples, réserve encore aux nations qui les ont subies les réparations nécessaires de la justice et du droit. Nous laissons à d'autres les rodomontades stériles et les piteuses fanfaronnades. Nous aimons trop le peuple pour ne pas détester les démagogues. Jamais peut-être ils ne furent à la fois si méprisables et si dangereux que couverts du masque du patriotisme.

L'échec qui les a accablés aux élections dernières ne saurait faire oublier au parti républicain les devoirs impérieux que lui crée son triomphe. Une fois de plus, le bon sens, le dévouement des travailleurs des champs et des villes lui ont donné la victoire. Ce serait de sa part ingratitude et folie que de ne pas le reconnaître par une plus vive préoccupation des réformes sociales.

La lutte où il est en ce moment engagé, et que nous mènerons sans faiblir jusqu'au bout, ne lui fera pas perdre de vue le reste de l'œuvre à accomplir.

Je disais à la Chambre dernière, au nom du Gouvernement précédent, qu'en discutant la loi des retraites ouvrières après avoir voté la loi des associations, le parti républicain touchait aux deux pôles de sa politique et de son programme. Je n'avais pas besoin des déclarations faites hier au banquet du comité républicain du Commerce et de l'Industrie par M. le président du Conseil, pour être sûr que le ministère actuel, qui a accepté avec tant de netteté et de résolution la première partie de l'héritage, n'est pas disposé à répudier l'autre. La majorité républicaine sait bien, d'ailleurs, que c'est l'intérêt primordial du régime républicain, comme son honneur et sa force, de travailler sans relâche à se rapprocher de l'idéal qu'acclament en lui les foules laborieuses. La législature nouvelle trouve sur le chantier quantité de projets d'ordre économique et social qui intéressent de nombreuses catégories de travailleurs. Il ne manque que le vote de la Chambre à la réforme des patentes, qui diminue dans une mesure appréciable les charges du petit commerce. La loi des huit heures dans les mines, qui vous touche si directement, n'attend que l'approbation du Sénat, comme aussi l'amélioration de la juridiction prud'hommale et son extension, si désirée, aux employés de commerce.

Une assemblée qui, depuis que la modification

de son recrutement en a fait la représentation directe des intéressés, prend une importance chaque jour plus grande, le Conseil supérieur du travail, va aborder, dans sa session de novembre, la question capitale de l'apprentissage. Je n'ai pas besoin de la signaler à l'attention de notre ami Jaurès, qui est, depuis trois ans, un des membres les plus laborieux et les plus actifs du Conseil. Elle offre un intérêt de premier ordre et pour la prospérité économique de notre pays, et pour l'éducation du prolétariat qui en est inséparable. C'est, sous une forme particulière, la question de l'instruction obligatoire qui se pose. Le pays ne doit-il pas, dans l'intérêt public autant que dans celui de l'enfant qui sera demain un travailleur, faire en sorte que l'ouvrier, quelle que soit la tâche qu'il aura à accomplir, reçoive avant d'arriver à l'âge d'homme une éducation professionnelle, soit dans des établissements d'enseignement technique, soit à des cours dont la fréquentation peut d'ailleurs se combiner avec le travail à l'atelier ? La réponse est inscrite à l'enquête si instructive dont la direction du travail a groupé les éléments, et l'exemple de pays voisins, dont la puissance industrielle nous est un constant sujet de préoccupation, fournit un enseignement que nous saurons utiliser.

Vous ne serez pas surpris si, fidèle aux idées que j'ai défendues, j'use de mon droit d'initiative pour soumettre à la Chambre, dès la rentrée, les deux projets que, ministre, j'avais déposés sur l'amélioration et l'extension de la loi de

1884 sur les syndicats professionnels et sur le règlement amiable des différends du travail. Tous deux s'inspirent, vous le savez, de cette conception générale qui a été et qui reste le principe directeur de mon action : la nécessité pressante de l'organisation ouvrière. Sans elle le prolétariat demeure à l'état de poussière livrée à tous les vents, à toutes les incertitudes, à tous les hasards. Par elle il prend conscience de sa force, et aussi de ses responsabilités Dans ses syndicats, dans ses bourses du travail, dans ses associations de tout genre, il apprend, pour son plus grand profit, comme pour celui du pays tout entier, à se mesurer avec les réalités, à régler son action et sa marche.

Reste une question que, d'accord avec notre ami Guieysse, qui en fut le rapporteur, je tiens à poser sans retard devant la Chambre. C'est celle des retraites ouvrières. Le principe en a été voté par la dernière législature. Il importe que celle-ci aboutisse au vote d'une loi. Nous nous sommes de loin laissé distancer par nos voisins allemands. Que leur exemple du moins nous serve. Je sais les critiques qui ont été dirigées par quelques-uns de nos amis contre la contribution de l'ouvrier à la retraite, par presque tous nos adversaires contre le principe de l'obligation. Je crains de ne pas me tromper en disant que l'on ne fera rien que des déclamations si, sur ces deux points essentiels, on se refuse à entendre les leçons de l'expérience la plus récente et la plus proche. Des critiques trop peu informés ou trop habiles se sont éver-

tués à créer je ne sais quelle antinomie entre l'organisation des retraites et le développement de la mutualité. C'est le contraire qui est la vérité : intermédiaires naturels et indiqués entre les citoyens et l'État, les sociétés de secours mutuels puiseront dans le fonctionnement de la loi des éléments nouveaux de prospérité et d'influence. En une de ces formules lumineuses autant qu'exactes dont il est coutumier, M. Waldeck-Rousseau a fidèlement résumé sur ce point le sens et la portée du projet en disant qu'il organise « la liberté dans l'obligation ». L'idée maîtresse de la loi est d'ailleurs à la fois trop belle et trop juste, elle répond trop complètement aux vœux de ce pays laborieux et économe, épris de justice et de sécurité, pour que son triomphe définitif et prochain ne soit pas assuré.

Personne ici, j'en suis sûr, ne songera à me reprocher de m'être aujourd'hui, au milieu même des préoccupations qui vous sollicitent si naturellement et dont l'écho retentit dans la France entière, particulièrement appliqué à définir une partie au moins de l'œuvre générale qui incombe immédiatement et à notre parti et au parti républicain. Je vois autour de moi assez d'orateurs éloquents qui sauront, mieux que je ne l'aurais pu faire, rappeler nos principes et notre idéal communs, et peut-être marquer par quels traits notre parti se caractérise et se différencie de tous les autres. Au lendemain d'élections où l'union de toutes les fractions républicaines a assuré la victoire de la démocratie, à la veille

du jour où les représentants du pays vont se réunir pour entreprendre une tâche qui ne sera menée à bien que par l'entente indissoluble de tous les républicains, il ne m'a paru ni inutile ni opportun de m'attacher moins à ce qui peut les séparer qu'à ce qui doit les réunir.

Pour nous, si nous étions assez heureux pour, dans la législature qui s'ouvre, faire aboutir les réformes que je viens d'esquisser, nous pourrions sans inquiétude attendre sur notre œuvre le jugement du parti socialiste, le verdict de tous les travailleurs conscients. Nous n'aurons chance d'y réussir qu'en mettant au service de notre démocratie laborieuse et pacifique ces deux forces irrésistibles qui s'appellent et se complètent l'une l'autre : l'action ordonnée et féconde du parti socialiste ; l'union du parti républicain.

IV

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LE XII[e] ARRONDISSEMENT LE 3 DÉCEMBRE 1902

Citoyens,

Cette réunion est avant tout une manifestation de joie et de gratitude républicaines.

De la période électorale dont elle a pour objet de fêter le résultat, je ne veux me rappeler que le spectacle d'union, de dévouement à l'idée offert par les républicains de toutes nuances, par les socialistes de toutes écoles.

Vous m'excuserez si je ne cite pas de noms ; l'énumération serait trop longue. Merci à vous tous, militants de cette bataille, qui êtes venus ici ce soir. La victoire n'a été celle ni d'un homme, ni d'un groupe, mais bien de la République elle-même. Il sied d'en rapporter l'honneur à tous les combattants venus de tous les points de l'horizon républicain, fraternellement unis dans l'amour de la démocratie, dans l'horreur de la démagogie nationaliste et cléricale.

Si la nécessité de défendre la République

contre l'attaque la plus violente et la plus hypocrite qu'elle eût depuis longtemps subie, a rassemblé autour de son drapeau tous les républicains de cette circonscription, il n'en est pas moins vrai que des idées nettes, qu'un programme précis ont été affirmés sur le nom de votre élu. Voulez-vous me permettre de les rappeler en quelques mots ce soir ?

Le siècle dernier a été rempli, au point de vue économique, par la révolution industrielle, née des progrès prodigieux des sciences. D'une part, la concentration des capitaux, le développement du machinisme, de l'autre la réunion dans les usines de groupements considérables de travailleurs, en ont été les caractéristiques. De cette révolution est issu le mouvement ouvrier moderne ; il a trouvé dans le parti socialiste son expression politique. L'originalité, en effet, de notre parti, sa grandeur, ce qui le distingue sans confusion possible de tous les autres partis démocratiques et populaires, c'est qu'il soit par définition le parti de l'affranchissement économique et de l'émancipation ouvrière.

Il ne saurait arriver au but qu'il s'est donné, ou, pour être plus exact, que les conditions mêmes de sa naissance et de son développement lui ont assigné, sans tenir compte de son milieu. Il est de son temps et de son pays ; il en partage les faiblesses et les grandeurs. Si l'idéal qu'il vise, si souvent et si nettement précisé par nous, lui communique une puissance et un élan incomparables, encore est-il condamné, pour franchir les étapes qui l'en séparent, à se

plier aux contingences sociales et politiques au milieu desquelles il évolue.

Visant à assurer à chaque homme son développement intégral, à abolir tout ce qu'ajoutent d'amertume et de misère aux inégalités naturelles les injustices sociales, le socialisme a pour instrument nécessaire la démocratie, le gouvernement de tous par tous. C'est dire qu'il se rattache par des liens étroits et indestructibles à la Révolution française et au régime qui l'incarne : la République. La République est la formule politique du socialisme, comme le socialisme est l'expression économique et sociale de la République.

Du jour où le parti socialiste prend figure de parti politique, il s'associe à la bonne et à la mauvaise fortune d'un régime dont il ne peut réclamer les avantages et les bénéfices sans en accepter les responsabilités et les charges. Tout en demeurant lui-même, en gardant son aspect original et sa vie personnelle, il est appelé à entrer en relations et en accord avec les autres partis démocratiques, à prendre sa part dans la gestion des intérêts généraux du pays, à sortir des limites où l'eût enfermé le souci exclusif, et par là même mal compris, des intérêts particuliers, corporatifs, dont la préoccupation fut sa première raison d'être.

Dans son remarquable ouvrage « Socialisme d'opposition, Socialisme de Gouvernement », mon ami, M. Joseph Sarraute a montré avec une précision et une force singulières que la notion de la lutte de classe attachée au régime

social actuel est fausse autant que dangereuse, si on l'isole de sa complémentaire, la solidarité des classes.

Pour n'examiner le problème que de notre point de vue particulier à nous Français, tous les membres de cette grande association matérielle et morale qu'est la nation française sont — et seront de plus en plus — intéressés à sauvegarder ces biens sociaux qui s'appellent la stabilité, la prospérité, l'indépendance nationales sous toutes leurs formes. Il n'en est aucun qu'ils puissent laisser péricliter sans en ressentir un dommage personnel et direct.

Croit-on que les travailleurs — je dis les plus humbles — puissent demeurer indifférents et comme étrangers aux troubles qui déchireraient le pays, et, pour parler net, se désintéresser du maintien de l'ordre et du respect de la légalité ? Il n'est pas besoin, hélas, de remonter très haut le cours de notre histoire pour s'assurer que les victimes les plus nombreuses de nos discordes civiles, des coups d'État et des révolutions furent les travailleurs. Les larges saignées faites dans leurs rangs rougissent les pages de notre histoire intérieure.

Tiendront-ils pour négligeable le bon aménagement des finances publiques, le judicieux emploi des deniers des contribuables ? Pas d'argent, pas de réformes. Aussi le devoir étroit des élus socialistes est-il d'apporter une vigilance inquiète à l'examen de tous les chapitres du budget. Et ils jugeront, je pense, un peu puéril, après en avoir discuté et voté tous les

détails, d'en repousser l'ensemble ou du moins de s'abstenir sous prétexte d'orthodoxie.

L'accroissement des forces productives et de la fortune du pays, la mise en valeur de ses richesses naturelles et de son domaine colonial, sont pour les travailleurs autant de questions vitales.

Oui, les Français, tous les Français ont un même intérêt à ce que la France soit riche, à ce qu'elle soit forte, forte non seulement de ses alliances, de sa puissance militaire et financière, mais aussi du prestige que conquiert devant le monde une grande nation nettement pacifique et résolue à ne mettre jamais sa force qu'au service du droit.

Ainsi se dessine et se caractérise nettement la physionomie de la démocratie socialiste, distinguée de tous les autres partis par son souci originel du mouvement ouvrier et de l'émancipation économique, rattachée à la tradition révolutionnaire, aux institutions et aux autres fractions républicaines par la nette vision de nécessités politiques qui sont pour elle des conditions de vie.

Elle tend, dès lors, à concilier dans une action commune et les démocrates mieux informés des questions ouvrières et les socialistes plus conscients des obligations et des responsabilités d'une grande démocratie qui veut vivre.

Si le socialisme n'a le droit d'attendre son triomphe que des moyens mis à sa disposition par la démocratie, il a le devoir de n'en négli-

ger aucun. Le parti socialiste ne saurait sans s'abandonner lui-même, sans se rendre coupable d'une faiblesse voisine de la trahison, éluder aucune responsabilité, se dérober à aucune charge. Son devoir est de devenir de plus en plus un parti d'organisation, de gouvernement, et, par des moyens pacifiques, sous la loi républicaine, de transformer la doctrine socialiste de formule stérile en réalité vivante.

Le premier devoir d'un parti, comme son premier mérite, c'est d'avoir le courage de ses opinions. On n'aspire pas à gouverner les hommes, on n'a pas la prétention de travailler à leur bonheur quand on ne sait pas — ou quand on n'ose pas — dire avec précision où l'on va et par quel chemin.

Si le parti socialiste doit être un parti en marge de la loi, se jugeant lui-même mineur, se refusant aux obligations de l'action, satisfait de donner à d'autres un appui conditionnel, s'il pouvait, par impossible, se résigner à ce rôle, il faudrait qu'il eût le courage de le confesser.

Si, au contraire, dédaigneux de toute équivoque, il regarde en face et réclame sans peur la charge et la responsabilité de prendre, sous son nom et par ses hommes, une part de l'action commune, s'il n'entend pas se borner au rôle de conseil et de critique, sauf à laisser à d'autres les difficultés et l'honneur des réalisations, il faut qu'il le proclame avec une égale franchise.

Le prochain congrès sera pour notre parti une occasion décisive et inéluctable de faire son choix définitif entre les deux méthodes qui le

sollicitent. Et si, comme j'en ai la confiance, il a déjà fait son choix ; si, voulant agir, il accepte les responsabilités inséparables de l'action, il saura mettre d'accord la théorie et la pratique, et appliquer jusqu'au bout et dans toutes ses conséquences la méthode réformiste.

---

2. — Professions de foi

I

PROFESSION DE FOI

ADRESSÉE AUX ÉLECTEURS
DE LA 1re CIRCONSCRIPTION DU XIIe ARRONDISSEMENT
(RENOUVELLEMENT DE LA CHAMBRE, 1893)

Citoyens,

Je viens vous demander le renouvellement du mandat que vos suffrages m'ont confié il y a quatre ans.

J'ai conscience de l'avoir rempli avec loyauté.

Je n'ai rien à modifier du programme au bas duquel nous avons, en 1889, apposé, vous et moi, nos signatures. Qu'il me soit permis seulement de préciser ici les idées supérieures qui l'inspirent et le vivifient.

La République a mis vingt années à réduire à l'aveu de leur impuissance les partisans des régimes morts. Forte du consentement général, sûre de son avenir, elle n'a plus le droit de s'attarder à la défense d'un principe qui n'est pas

menacé. De nouveaux devoirs s'imposent à elle.

La Révolution française trouva le serf courbé sur la glèbe. Elle le redressa, elle en fit un homme libre.

En 1848, la République fit de chaque Français un citoyen en lui donnant le droit de vote.

Bénéficiaires des œuvres de nos pères, héritiers de leurs principes, nous avons pour devoir de poursuivre et de compléter leur tâche en facilitant, au lieu de les contrarier, les transformations nécessaires.

La question sociale est la question des élection de 1893.

En vain les pourvus et les satisfaits tentent de reculer dans un avenir indéterminé une solution qui menace leur jouissance égoïste ; en vain les défenseurs intéressés des iniquités économiques jettent sur le socialisme la raillerie et la calomnie ; il dépend de notre fermeté, de notre sagesse et de notre union d'avancer l'heure inévitable où chaque travailleur touchera le produit intégral de son labeur, où l'ordre, l'harmonie et la justice régleront la production et la répartition abandonnées à l'arbitraire du hasard.

Ce n'est point d'un coup de baguette, par un miracle ni par un coup de force, que s'opèrera la transformation de l'état social ; c'est par la volonté intelligente et persévérante de tous ceux qui en sont victimes : commerçants expropriés par la concentration des capitaux ; rentiers dépouillés par les krachs financiers ; patrons rançonnés par l'usure ; travailleurs des bras et du cerveau exploités sans limites.

Un scandale sans précédents a jeté sur le mal qui nous ronge une lumière éclatante. L'affaire du Panama a montré toutes les forces sociales de ce pays au service et sous les ordres de la haute finance.

C'est contre elle qu'il nous faut concentrer nos efforts. La nation doit reprendre, sur les barons de cette nouvelle féodalité cosmopolite, les forteresses qu'ils lui ont ravies pour la dominer: la Banque de France, les chemins de fer, les mines.

En même temps que cette besogne nécessaire, la Chambre prochaine devra poursuivre une tâche parallèle : affranchir le travailleur de toutes les entraves dont la loi l'enchaîne, par la refonte de notre législation économique et de notre système fiscal.

Mais toutes ces réformes sont condamnées à un avortement certain si la revision par une Constituante ne donne pas enfin à ce pays l'instrument nécessaire du progrès : une Constitution démocratique où le gouvernement du peuple par le peuple devienne une vérité

Citoyens,

Cette politique pacifique et réformatrice, vous l'avez approuvée de vos votes, il y a quatre ans.

Depuis 1889, je l'ai défendue sans relâche, par la parole et par la plume, dans la presse, à la tribune de la Chambre, d'un bout à l'autre de la France.

Elle a provoqué dans le pays un puissant

courant d'opinion. Elle a conquis l'adhésion d'un grand nombre de comités. C'est d'elle que se réclament auprès des électeurs les républicains socialistes.

Je la soumets, avec confiance, à l'approbation de tous les républicains de bonne foi et de bonne volonté, qui veulent détourner de ce pays les hasards d'une révolution, en travaillant à l'évolution sociale.

II

PROFESSION DE FOI

ADRESSÉE AUX ÉLECTEURS DE LA 1re CIRCONSCRIPTION DU XIIe ARRONDISSEMENT (RENOUVELLEMENT DE LA CHAMBRE, 1898)

Citoyens,

En me présentant pour la troisième fois à vos suffrages, je livre avec confiance à votre jugement la politique que depuis quatre ans j'ai suivie.

Les destinées de notre pays, sa puissance matérielle, sa grandeur morale, sont intimement liées au sort du combat qui, dans la société actuelle, arme l'une contre l'autre la ploutocratie parasite et la démocratie laborieuse.

Nous sommes avec la démocratie contre la ploutocratie.

Nous avons la volonté ferme de ne rien négliger pour faire sortir le plus vite et le moins douloureusement possible l'ordre socialiste de l'anarchie capitaliste.

A cette noble tâche, le parti républicain socialiste a consacré dans le Parlement et dans le pays toutes les forces de ses militants. Le succès de sa propagande, le progrès incontesté de ses doctrines, dans les campagnes comme dans les villes, l'ont amplement vengé des calomnies par où ses adversaires ont inutilement tenté de dénaturer ses intentions et de travestir ses idées.

Pour lui barrer la route, ils ont fait appel à la peur, ils ont agité des mots. Nous avons fait appel à la raison, nous avons expliqué les mots. Le suffrage universel nous a entendus : il nous a compris.

Les petits patrons, les petits commerçants expropriés par la concentration de la grande industrie et des grands magasins, les modestes rentiers détroussés par les agioteurs, les salariés de tout ordre, livrés sans ombre de garantie au bon plaisir des nouveaux seigneurs de la féodalité industrielle, financière et terrienne, ne considèreront jamais comme une atteinte à la propriété individuelle la restitution à la nation des moyens de production monopolisés par une poignée d'individus dont l'insolente richesse n'est faite que des dépouilles de milliers de petits propriétaires.

Aucune calomnie ne persuadera les travailleurs, fils de la Révolution, qu'il soit difficile

d'allier à l'amour passionné de la patrie française le souci de l'humanité, et qu'ils n'aient pas le droit d'opposer, pour la paix du monde, à la coalition des financiers cosmopolites, l'entente internationale des travailleurs.

A qui oserait encore jeter au parti républicain socialiste le reproche d'être un parti de violence et de destruction, quelle plus éloquente réponse, quelle plus forte démonstration de son action réglée et légale que le mouvement syndical qui a fait surgir et vivre la Verrerie ouvrière, que le mouvement politique qui, à cette heure même, dans près de trois cents circonscriptions, présente le programme socialiste au suffrage universel.

Citoyens, nous poursuivrons avec une indicible persévérance la tâche que nous nous sommes assignée.

Non contents d'affirmer nos principes propres, nous défendrons énergiquement contre les entreprises réactionnaires le patrimoine commun de tous les républicains : laïcité de l'enseignement, libertés syndicales et politiques.

Nous persisterons à réclamer une politique extérieure conforme aux traditions, à la dignité et aux intérêts de la France républicaine, également éloignée des aventures et des défaillances.

La revision d'une Constitution faite à contresens de l'esprit républicain, le changement des principes d'une organisation judiciaire décrépite, l'extension des droits de la femme s'imposent à la législature prochaine.

Le programme que j'ai signé et qui constitue

le contrat qui m'engage et me lie envers le corps électoral, renferme le détail des réformes nécessaires.

Il en est deux que le Parlement devra d'abord mener à bonne fin.

L'allégement des charges militaires par la réduction à deux ans au maximum de la durée du temps de service ne saurait être différé. Réclamée dès 1871 par un général républicain, Faidherbe, cette réforme aura le double mérite, sans affaiblir la défense, d'augmenter les forces productives du pays et de contribuer à imprimer à notre armée le caractère essentiel de grande école nationale.

La société actuelle ne peut refuser de garantir aux vieillards le droit à la vie par la création d'une Caisse nationale de prévoyance. Le parti républicain socialiste s'attachera, avec une obstination inlassable, à la conquête de cette importante amélioration, ardemment souhaitée par les travailleurs. Il en demandera les ressources à une refonte décisive de notre système fiscal, par la suppression des quatre contributions et l'introduction de l'impôt progressif sur le revenu et sur les successions. Ainsi, notre parti préparera l'avenir par l'amélioration incessante du présent.

En assurant au travailleur la sécurité et la dignité de sa vieillesse, en atténuant les charges militaires, en mieux répartissant les charges fiscales sous lesquelles ploie notre production, il rendra à notre industrie, à notre commerce, à notre agriculture, plus d'élasticité et de res-

sort pour soutenir la lutte si acharnée, si rude contre la concurrence étrangère. Il prouvera, par le fait, qu'il sait unir à la préoccupation des vastes transformations d'avenir la vue nette des réformes immédiates.

Citoyens, cette politique, tout imprégnée d'idéal, en même temps que pénétrée des nécessités pratiques, votre député n'a cessé de la servir et de la défendre.

En vous demandant de me maintenir au poste d'honneur et de combat où votre estime m'a appelé, je n'ignore pas à quoi je m'engage.

Fort de votre confiance, je saurai remplir mon devoir.

III

PROFESSION DE FOI

ADRESSÉE AUX ÉLECTEURS
DE LA 1re CIRCONSCRIPTION DU XIIe ARRONDISSEMENT
(RENOUVELLEMENT DE LA CHAMBRE, 1902)

Citoyens,

Le vote que vous émettrez le 27 avril aura une double signification : il sera une appréciation du passé et une indication pour l'avenir.

Certain de n'avoir jamais considéré que l'intérêt supérieur de la République, et d'être in-

variablement demeuré fidèle au contrat que nous avons passé en 1889, et deux fois déjà renouvelé, j'attends, en toute sécurité, sur la conduite que j'ai tenue, le jugement d'électeurs que je connais et qui, depuis douze ans passés, ont appris à me connaître.

Ce sera l'honneur de ma vie d'avoir été appelé, aux côtés de l'homme d'État dont le parti républicain est si justement fier, à servir l'œuvre de défense et d'action républicaines qui a rempli, depuis le 25 juin 1899, l'histoire de ce pays.

Une faiblesse prolongée avait encouragé les conspirations et ranimé des espérances factieuses. Quelques mois ont suffi pour donner au pays la conscience qu'il avait à sa tête un gouvernement.

Des services rendus par ce ministère, le moindre n'est pas sans doute d'avoir renoué les traditions de notre parti. Si le Cabinet Waldeck-Rousseau a duré, s'il a su constituer et maintenir une majorité, c'est qu'il a agi. Tous les grands intérêts nationaux ont trouvé en lui un serviteur avisé et actif: la loi sur la marine marchande, le projet de grands travaux publics, au vote et à la préparation desquels j'ai eu une part, en sont deux preuves entre tant d'autres.

Ne promettant que ce qu'il était en mesure de tenir, notre ministère a dégagé la parole des Cabinets précédents, en faisant aboutir des réformes inscrites, depuis plusieurs législatures, à l'ordre du jour du Parlement. Il a pris l'initiative de lois politiques et sociales comme la

loi sur les associations, dont les événements avaient démontré l'urgence.

Il a estimé que le plus sûr moyen de détourner le peuple des pièges qui lui étaient tendus, c'était de lui prouver par des actes la sollicitude efficace du Gouvernement de la République pour l'amélioration de son sort.

Ministre du Commerce, ayant dans mes attributions les organes administratifs du Travail, de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, érigés par mes soins en deux directions, l'honneur et la charge m'incombèrent particulièrement de toutes les mesures — lois, décrets, règlements, circulaires — destinées à améliorer la condition des travailleurs, à prévenir ou à atténuer les risques quotidiens dont ils sont menacés.

Pour accomplir cette tâche, je n'ai eu qu'à mettre en œuvre les idées que vous m'avez si souvent entendu développer. Permis à des adversaires de reprocher à votre élu à coups d'injures grossières ou d'insinuations laborieusement limées, d'avoir modifié au pouvoir son attitude et ses conceptions. Ce n'est pas à vous qu'il est nécessaire de démontrer la fausseté et la niaiserie de ces accusations.

Républicain socialiste, je me présentais à cette circonscription en 1889; républicain socialiste, je me représente devant elle en 1902.

Aujourd'hui comme alors, je suis l'adversaire résolu de tous les moyens violents, depuis la propagande par le fait jusqu'à la grève générale dont je dénonçais, dans nos réunions électo-

rales de 1893, les périlleuses illusions. Aujourd'hui comme alors, je suis le partisan convaincu de la méthode réformiste appliquée à préparer et à rapprocher l'avènement de notre idéal de bonté, de justice et de liberté par l'abolition méthodique et suivie des iniquités et des servitudes du présent.

Ce n'est pas hier, c'est en 1893, que j'indiquais au parti socialiste son devoir de placer au premier rang de ses préoccupations le souci de notre politique extérieure et de nos alliances. Ce n'est pas hier, c'est en 1896 que je lui montrais son arrivée au pouvoir comme la conclusion naturelle de ses efforts et de sa tactique. La participation du parti socialiste au Gouvernement peut troubler certaines habitudes, contrarier certaines combinaisons. Il serait plus sot encore qu'injuste de croire qu'on ressuscitera contre lui, pour le plus grand dommage du parti républicain, une excommunication surannée.

La démocratie française, unie pour l'action, doit, dans la législature prochaine, consolider les avantages déjà conquis et s'en assurer de nouveaux, suite et développement de ses précédentes victoires.

Obtenir de la Chambre le vote définitif de la réforme des patentes par laquelle nous assurons au petit commerce un dégrèvement de plus de 25 0/0; — du Sénat, l'approbation, déjà accordée par la Chambre, des projets de loi sur la juridiction prud'hommale, étendue aux employés de commerce, sur les mesures d'hygiène et de salubrité introduites dans les magasins

comme dans les ateliers, sur les modifications à la loi sur les accidents du travail, sur la limitation de la journée de travail dans les mines, sur l'amélioration des retraites et des conditions de travail des ouvriers et employés de chemins de fer ; — faire aboutir le projet de retraites ouvrières dont le vote de l'article premier a consacré le principe ; — encourager par tous les moyens et sous toutes les formes l'organisation des travailleurs, notamment par le vote du projet portant modifications à la loi de 1884 sur les syndicats professionnels et du projet sur le règlement amiable des différends relatifs aux conditions du travail ; améliorer sans relâche l'outillage économique de nos transports soustrait progressivement à l'influence prédominante des intérêts privés ; — réduction à deux ans de la durée du service militaire ; — impôt sur le revenu ; — abrogation de la loi Falloux ; — revision de la loi électorale et du règlement de la Chambre ; — organisation meilleure du suffrage universel, dans le but de corriger ce qu'a de défectueux notre organisme parlementaire : tels sont les points essentiels où devraient s'appliquer le zèle et l'activité de votre représentant.

Si vous êtes, comme moi, demeurés fidèles à la politique à la fois réaliste et idéale que nous avons jusqu'ici suivie ensemble, vous le direz, en me renouvelant le mandat d'aller, en votre nom, continuer à la défendre.



3. — La politique extérieure

I

DISCOURS

PRONONCÉ AU BANQUET ORGANISÉ PAR LE COMITÉ RÉPUBLICAIN SOCIALISTE DES GRANDES CARRIÈRES, POUR FÊTER L'ÉLECTION DU CITOYEN SEMBAT (30 SEPTEMBRE 1893)

Citoyennes, Citoyens,

Mon premier mot doit être une parole de remerciement pour l'honneur qui m'est fait et le plaisir qui m'a été procuré, en m'associant à cette fête fraternelle.

Vous célébrez ce soir une victoire qui a un prix tout particulier, car c'est à l'union socialiste qu'elle est due, à l'union réalisée par les électeurs eux-mêmes, en dépit des résistances de certains candidats.

Ces résistances, si je les rappelle, ce n'est point certes pour récriminer — de toutes les politiques, la politique de rancune est la plus

mesquine et la moins habile — mais c'est pour donner à votre victoire sa véritable valeur.

J'ai parlé des électeurs : je ne parlerai point de l'élu. Je suis trop son ami pour faire son éloge. Aussi bien, la période électorale vous a appris ce qu'il valait. Quant à ceux de nos adversaires qui demandent d'un ton de dédaigneux persiflage : « Sembat ? qui est-ce, Sembat ? » ils n'attendront pas longtemps la réponse à leur question. A l'œuvre, ils connaîtront l'ouvrier. Qu'il me soit seulement permis de dire qu'il est de ceux dont les services passés garantissent les services futurs, et qu'il est à la fois consolant et juste de voir à l'honneur ceux qui ont d'abord été à la peine.

A la peine, Sembat y a été, mais il n'y a pas été seul. Et je suis assuré d'être l'interprète fidèle de ses sentiments intimes en associant à son nom, dans ce jour de victoire et de fête, ceux de ses compagnons de lutte qui, depuis de longues années, ont vécu sa vie, rivalisé avec lui de sacrifices pour la cause de la démocratie socialiste, qui, le soir du 3 septembre — je les ai vus — étaient plus heureux que lui-même de son élection : j'ai nommé nos amis Turot et Pellier.

Citoyens, des réunions comme celles-ci sont bonnes parce qu'elles permettent aux élus d'entrer en relations avec les électeurs, d'échanger ensemble leurs opinions, leurs impressions sur les questions d'actualité qui les intéressent et les passionnent le plus. Vous me pardonne-

rez donc si je saisis, au risque d'abuser de votre bienveillance, l'occasion que m'offre ce banquet, pour m'expliquer devant vous, avec vous, sur une question délicate sans doute, mais sur laquelle il n'est que plus nécessaire d'exprimer sans ambage notre opinion : je veux parler de l'alliance ou plutôt de l'entente franco-russe. Quelle attitude doit adopter à ce sujet le parti républicain socialiste ?

J'entends que ce n'est pas lui qui l'a nouée ; qu'au gouvernement seul en revient toute la responsabilité. Mais dans un pays de démocratie aucun parti, et moins qu'un autre un grand parti populaire comme le nôtre, ne saurait se désintéresser d'une question si grave.

Nos adversaires ont le droit de nous demander de faire connaître notre opinion, nous avons le devoir de l'exposer sans équivoque et sans réticences. Il est bien entendu, citoyens, que pour résoudre cette question, c'est au seul point de vue de l'intérêt national, de la sécurité extérieure de ce pays que nous devons l'examiner. Nous n'éprouverons d'ailleurs aucun embarras à le faire.

En dépit de calomnies, qui pour être quotidiennement répétées n'en demeurent pas moins aussi ridicules qu'odieuses, les socialistes français sont patriotes, profondément patriotes, patriotes de sentiment et de raison.

Il n'est pas un socialiste, de quelque école qu'il se réclame, qui n'ait à maintes reprises proclamé que l'existence de la France, en tant que nation, était un facteur indispensable du

développement et du triomphe des idées socialistes.

Aussi bien, les socialistes ont fait leurs preuves depuis longtemps. Je n'ai qu'à jeter les yeux dans cette salle, autour de moi, pour y voir Fournière qui, âgé de quatorze ans en 870, prenait le fusil pour aller combattre l'ennemi, et Paule Minck qui, donnant l'exemple du plus pur patriotisme, traversait, au péril de sa vie, les lignes prussiennes pour aller remplir une mission de confiance dont on l'avait chargée.

Ce que les socialistes ont fait hier, ils le referaient demain, si l'heure du péril national venait de nouveau à sonner. Et c'est pourquoi il leur est facile d'examiner avec une complète tranquillité d'esprit quelle réponse doit faire le parti socialiste à la question qui se pose devant lui.

Citoyens, il est un fait capital qui domine, à ce point de vue, toute notre histoire contemporaine : c'est la guerre de 1870.

Certes, les socialistes en sont bien innocents : les socialistes allemands tout autant que les socialistes français. Aux protestations qu'élevaient ceux-ci contre cette folle aventure — « ma guerre », disait l'impératrice Eugénie — se joignaient, de l'autre côté de la frontière, les protestations de leurs coreligionnaires d'Allemagne. Et c'est un hommage qu'il faut rendre à cette admirable démocratie socialiste allemande que pendant toute la durée de la guerre elle ne cessa de donner l'exemple du plus intrépide

courage civique. Elle ne craignait pas, au milieu d'un peuple enivré par les fumées de ses victoires, d'élever en toute occasion sa protestation incessante contre le crime qu'on méditait. Et, du 21 septembre à la fin de la guerre, l'organe officiel du parti, le *Volksstaat*, publia, en gros caractères, en tête de chacun de ses numéros cette phrase « Paix honorable avec la République française : pas d'annexion ! »

Cette attitude leur valut les félicitations officielles bien mérités du consul de la République française à Vienne. Et quelques mois plus tard Bebel et Liebknecht payaient ces félicitations d'une condamnation à deux ans de forteresse.

Mais, citoyens, si les socialistes allemands ont pu, s'ils ont dû tenir cette conduite pendant la guerre, si, la guerre terminée, ils ont pu opposer leur « Ni un sou ni un homme » aux demandes successives des Bismarck et des Caprivi, c'est qu'ainsi qu'ils le disaient au début de leur manifeste du 5 décembre 1870, l'indépendance et la sécurité de l'Allemagne étaient d'ores et déjà hors de cause, c'est que les armées allemandes avaient été victorieuses.

La France, hélas ! est sortie vaincue de cette lamentable guerre, et cette situation impose aux socialistes français une attitude toute différente et des devoirs tout autres. Certes, la suppression des armées permanentes n'a pas cessé d'être dans les vœux des socialistes français. Ils ne sont pas les seuls à nourrir cette espérance. Ce sont des économistes comme M. Frédéric Passy, des hommes de toute opinion comme les

membres de la « Ligue de la Paix et de la Liberté » qui, comme nous, prévoient et, de leur mieux, préparent l'avenir où l'humanité sera enfin libérée de cette lourde charge. Mais ce n'est pas la France vaincue, démembrée, qui prendra l'initiative du désarmement, et se livrera, pieds et poings liés, aux appétits de ses implacables ennemis.

Voici vingt-trois ans qu'elle est debout sur le qui-vive, la main sur le fusil, ignorante si le caprice d'un de ses adversaires couronnés n'appellera pas tous ses enfants à la frontière.

C'est, dans une telle situation, un devoir impérieux pour tous les socialistes d'accepter, quoi qu'ils en aient, en dépit de leurs sentiments intimes, la double charge du service militaire obligatoire pour tous et du lourd budget de la guerre.

Certes, en cette matière comme en toutes, les élus socialistes gardent le devoir et exerceront leur droit d'initiative et de contrôle. Le parti républicain socialiste posera devant le Parlement la question, résolue au-delà de nos frontières, de la réduction du service militaire à deux ans. Il exercera ses investigations les plus scrupuleuses sur ce budget de la guerre, sur lequel un rapporteur des finances, aujourd'hui ministre, appelait, avec insistance, il y a quelques mois, le contrôle de la Chambre. Mais il faut le dire, dans l'examen de ces questions, nous n'aurons pas, députés socialistes, une entière liberté d'allures. Nos votes seront influencés surtout par les avis des hommes

techniques. Toutes les considérations devront céder le pas à cette considération supérieure : l'intérêt de la défense nationale. Eh bien ! citoyens, nous n'avons pas davantage notre complète liberté dans la question des alliances. Ici, comme là, nous subissons les conséquences d'un état de fait qui s'impose à nous.

Certes, la France doit avant tout rester maîtresse de ses destinées. Elle commettrait la plus lourde des fautes en subordonnant sa politique et ses intérêts aux intérêts et à la politique d'une puissance étrangère.

Mais qui s'étonnerait, dans le monde, si, en face de la Triple-Alliance qui, nous l'apprenons chaque jour, cherche à entraîner dans son orbite toutes les puissances secondaires, la France essaie d'opposer à ces forces ennemies une combinaison de forces qui leur fasse équilibre ?

Sans doute il serait désirable que, dans le choix de ses alliés, le gouvernement de la République ne pût se laisser guider que par ses inclinations naturelles. Même, c'est un légitime reproche que nous pouvons adresser à nos gouvernants d'avoir trop légèrement traité et inutilement froissé par une politique douanière exagérée les sympathies qui nous étaient le plus fermement acquises, comme celles de la République helvétique.

Mais quoi, la communauté des institutions n'est pas toujours une raison suffisante pour une action internationale commune, et la différence des régimes n'est pas toujours un obs-

tacle à la cordialité des rapports entre deux gouvernements. Je n'en veux d'autres preuves que les relations amicales qui unissent à cette heure même la grande République des États-Unis à l'empire de Russie.

Aussi bien, c'est un socialiste allemand, c'est Engels qui, dans la lettre prophétique qu'il adressait en septembre 1870 à ses coreligionnaires, annonçait ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux quand il écrivait : « Si les vainqueurs allemands prennent l'Alsace-Lorraine, c'est la France unie à la Russie pour combattre l'Allemagne. » Qui donc, citoyens, parmi les socialistes, oserait assumer l'écrasante responsabilité de refuser un concours que, demain peut-être, sur un champ de bataille, la France regretterait chèrement ? Mais si le parti socialiste n'hésite pas à accepter, dans l'intérêt supérieur de la sécurité nationale, l'alliance que les circonstances ont rendue nécessaire, il est de notre devoir, pour la dignité, pour l'honneur même de ce pays, de restituer à cette entente son véritable caractère.

L'annonce de l'arrivée de l'escadre russe a dans ce pays, où jadis, dit-on, le ridicule tuait, fait germer mille projets plus extraordinaires, plus comiques les uns que les autres.

Et il n'a pas moins fallu que le sang-froid, que la réserve significative du grand public pour étouffer dans l'œuf des manifestations qui eussent été aussi embarrassantes pour ceux auxquels on les destinait que pour ceux qui les auraient organisées.

Non, citoyens, ce n'est pas avec l'exubérant enthousiasme qu'on réserve à des sauveurs, c'est avec la courtoise sympathie qu'on doit à des hôtes, qui seront peut-être un jour des compagnons d'armes, que la France recevra demain les représentants de la marine et du peuple russe.

La France n'est, en effet, ni la protégée ni l'obligée de la Russie. C'est l'intérêt, comme il arrive d'ordinaire, qui a été le mobile déterminant de l'entente franco-russe, il en a été la cause, il doit en demeurer la règle. La France ne saurait à aucun moment, sous aucun prétexte, accepter de devenir l'instrument de la politique d'une puissance étrangère.

Entre la France et la Russie, une entente, une alliance, ne peut être qu'un contrat d'assurance mutuelle où les deux associés font d'ailleurs des apports d'une valeur au moins égale.

Je ne veux certes pas atténuer la portée de la manifestation de Cronstadt : elle a été pour l'Europe et pour nous-mêmes la conséquence de vingt années de patients et laborieux efforts. Elle a attesté au monde que la France avait enfin repris dans le concert européen la place qui lui appartient. Mais, en échange de ce concours moral que je ne cherche pas à amoindrir, c'est un concours matériel que nous avons fourni. C'est près de quatre milliards d'or français qui, en quelques mois, sont tombés dans les caisses russes.

C'est donc sur le pied d'une parfaite égalité que la France et la Russie traitent ensemble.

A cette condition seule, les socialistes comme tous les Français acceptent, dans l'intérêt de la patrie, l'entente avec l'empire russe.

Mais, citoyens, en même temps qu'il se plie patriotiquement aux nécessités que lui crée la situation de l'Europe, le parti socialiste n'oublie pas qu'il a un grand devoir de solidarité à remplir. Il n'oublie pas en particulier que là-bas, en Russie, des socialistes luttent chaque jour jusqu'à la prison, jusqu'à l'exil, jusqu'à la mort, pour la même cause d'humanité et de justice que nous défendons ici.

Si le gouvernement français ne peut pas plus se mêler à la politique et aux affaires intérieures d'un pays étranger que nous ne permettrions à une puissance étrangère de s'immiscer dans les nôtres, nous avons, nous républicains socialistes, héritiers et successeurs des traditions de la Révolution française, le droit de tendre une main fraternelle à tous ceux qui, sur quelque point du globe que ce soit, défendent les mêmes idées que nous. Nous le pouvons, nous le devons, car nous servons encore ainsi avec notre propre cause la patrie française elle-même.

Sans doute, toutes les fois qu'un député socialiste entre au Reichstag allemand ou au Parlement italien, c'est un Allemand ou un Italien qui y pénètre, comme ce seront cinquante Français et bons Français qui entreront au Palais-Bourbon avec des députés socialistes.

Mais si les députés socialistes de France, d'Italie et d'Allemagne sont naturellement

pénétrés du souci légitime de leurs intérêts nationaux, tous du moins ont une préoccupation supérieure qui les unit: le maintien de la paix. Car ils savent que la paix est nécessaire pour la propagande et l'avènement de leurs idées.

Ils n'ignorent pas qu'une guerre noierait pour longtemps dans des flots de sang les soldats et les idées socialistes. Et c'est ainsi que chaque élection d'un député socialiste dans un Parlement européen est une garantie nouvelle de sécurité pour la paix du monde, sert directement les intérêts de la France qui est passionément attachée à la paix et qui ne demande qu'à poursuivre, dans la tranquillité et dans le calme, l'œuvre civilisatrice et féconde où elle est tout entière absorbée.

Je voudrais, citoyens, espérer que ces explications très claires, je le crois, très complètes, j'y ai tâché, mettront un terme aux calomnies répandues sur notre compte.

Oh ! ce n'est pas pour nous que je forme ce vœu, c'est pour notre pays lui-même.

Depuis vingt ans, toutes les fois qu'il a été question du péril extérieur, toutes les divisions intestines se sont tues.

Depuis vingt ans, toutes les fois qu'un ministre des Affaires étrangères est monté à la tribune nationale pour faire appel aux sentiments patriotiques des députés de France, il a vu se grouper autour de lui l'unanimité des représentants du peuple.

Et c'est dans le seul espoir de discréditer un

parti qui menace leurs intérêts personnels qu'au risque de briser cette union, de faire à la patrie française une irréparable blessure, et que des financiers internationaux ont commencé sous les colonnades de la Bourse, son berceau naturel, cette campagne de mensonges et de fange que je flétris en ce moment.

Le bon sens public saura mettre un terme à ces manœuvres, il saura réduire au silence nos calomniateurs.

Quant à nous, dédaigneux de ces injures, uniquement préoccupés de justifier la confiance que les masses laborieuses ont placée en nous, conscients du rôle que la démocratie doit jouer dans le monde, membres fidèles et dévoués de ce grand parti, qui ne connaît pas de frontières, de la justice sociale et de la paix internationale, nous poursuivrons, sans relâche et sans défaillance, l'œuvre à laquelle nous avons voué tout ce que nous avons de force, d'énergie et d'intelligence, et dont je résume la triple aspiration en ce triple vivat :

Vive la France !

Vive l'Internationale socialiste !

Vive la République sociale !

---

u'au
patrie
ue des
sous les
naturel,
fange que

un terme à
u silence nos

e ces injures,
ier la confiance
placée en nous,
ratie doit jouer
es et dévoués de
as de frontières,
x internationale,
he et sans défail-
s avons voué tout
d'énergie et d'in-
la triple aspiration

aliste !
le !

II

DISCOUR

PRONONCÉ
DANS L'INTERPELLATION ROU
AU SUJET DU TRAITÉ SI
(CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

Messieurs,

Jamais, je le sens, je n'ai eu
de la bienveillante attentio
qu'au moment d'aborder un
délicat et si grave. Peut-êt
quelque droit à la lui réclame
Je ne monte pas à la tribun
intentions du gouvernement
que moi ne doute que le m
charge et la responsabilité de
rieures n'ait été constamment
gestion par le souci exclusif
de la grandeur du pays.
Ce n'est point à cette heu
l'opposition qui vient combat
ment dont il méditerait la chut
non. C'est un Français qui cr
pays de convier d'autres Fra

ensemble, d'un commun accord, dans un même esprit, la question la plus importante et la plus haute : quelle est la politique extérieure à laquelle il convient que nous nous tenions attachés, la meilleure et la plus profitable aux intérêts et à la dignité de la France républicaine ?

Messieurs, d'accord avec l'Allemagne et la Russie, la France est intervenue dans la solution du conflit sino-japonais. Son intervention, aux termes des déclarations de M. le ministre des Affaires étrangères au Sénat, a eu un caractère tout amical. Je ne le conteste pas. Mais aurait-elle gardé ce caractère si, moins habile, le vainqueur avait fait montre de moins de modération ? Assurément non. Notre action diplomatique eût dû faire place à une action d'un autre genre. Côte à côte avec les navires allemands et russes, la flotte française eût dû, pour le moins, effectuer le blocus des ports du Japon.

Pourquoi, en l'absence des Chambres, le gouvernement a-t-il cru devoir prendre une initiative qui l'exposait à un tel risque ? Pourquoi sommes-nous allés au Japon ?

En écoutant au Sénat les explications qu'y fournissait M. le ministre des Affaires étrangères, j'attendais qu'il donnât de notre intervention un motif qui est, celui-là, dans les traditions de la France, et qui était, je crois, dans son intérêt. Il ne se passe pas sur la surface du globe un événement de quelque importance, il ne se commet pas sur un point du monde une injustice, un abus de la force, que toutes les

nations n'en soient, directement ou non, à une échéance plus ou moins lointaine, atteintes et lésées dans leurs intérêts propres.

J'aurais souhaité que ce fût au nom de cet intérêt supérieur et commun qu'ont toutes les nations à ne pas permettre que nulle part la force prime le droit, que notre diplomatie justifiât notre intervention. Peut-être, dans un avenir plus ou moins rapproché, eût-elle pu, à son tour, invoquer ce précédent sur les rives du Nil ou sur les bords du Rhin.

Si j'en juge d'après les explications qu'a fournies jusqu'à présent M. le ministre, notre diplomatie a méconnu ou dédaigné cette raison.

Si nous sommes allés au Japon, ce serait d'abord parce que les intérêts que nous avons au Tonkin ne nous permettent pas de laisser porter atteinte à l'intégrité de la Chine.

Il sera permis, Messieurs, de n'attacher à ce motif que la valeur d'un prétexte. Si la Chine avait été pour nous, au Tonkin, le voisin que nous avions le droit d'espérer, si elle avait maintenu sur nos frontières une police exacte, si elle avait prévenu ou réprimé les incursions de ses miliciens, on aurait pu comprendre que notre intérêt nous commandât de ne pas laisser molester ce bon voisin et surtout de ne pas laisser porter atteinte à son régime intérieur et par là même mettre en péril les bonnes relations que nous entretenions avec lui.

Il n'en est rien et, à vrai dire, avant même que M. le ministre y fit dans son discours, au Sénat, une légère allusion, tout le monde, Mes-

sieurs, avait bien compris la véritable raison de notre intervention là-bas.

Cette raison, vous la connaissez. Depuis 1891, il existe entre la France et la Russie un accord, une entente, sur les conditions et la portée de laquelle le Parlement n'a pas encore été officiellement renseigné.

Nous en savons comme tout le monde ce qu'on a pu apprendre par les événements qui se sont publiquement déroulés. J'en citerai impartialement deux qui ont été les résultats les plus visibles, au point de vue de chacune des deux parties, de cette entente : d'une part, le relèvement de la France attesté et pour ainsi dire consacré devant le monde par les fêtes de Cronstadt ; d'autre part, les milliards de l'épargne française tombant dans les caisses russes et donnant à la Russie le concours financier dont elle avait besoin.

Quels que soient les résultats encore indéterminés que la France doive recueillir de cette entente, je comprends, quant à moi, que le gouvernement, en l'absence des Chambres, n'ait pas cru devoir prendre sur lui, n'ait pas cru pouvoir assumer la responsabilité de ruiner ou seulement de compromettre un accord qui était né et qui — le socialiste Engels le prédisait dès septembre 1870 — devait fatalement naître de l'écrasement de la France par l'Allemagne. Je comprends que le gouvernement n'ait pas voulu permettre à une autre puissance de subtituer ses bons avis aux nôtres auprès de la Russie.

La Russie avait un intérêt évident, considé-

rable, à ne pas permettre que le Japon s'installât en maître dans la presqu'île de Liao-Tung et à Port-Arthur. Le gouvernement a avisé la Russie qu'elle pouvait, dans cette circonstance, compter sur son concours.

A la même heure, de son côté, mû par des mobiles qu'il n'est pas difficile de discerner, le gouvernement impérial allemand faisait parvenir au gouvernement russe les mêmes assurances. Ainsi, Messieurs, s'est trouvée accomplie l'entente qui nous a menés au Japon.

Nous sommes au Japon, pour combien de temps ?

On dit que le Japon n'occupe que provisoirement certains points du territoire chinois ; on ajoute qu'il doit les évacuer lorsque aura été réglée l'indemnité de guerre.

Un délai a-t-il été fixé pour le payement de cette indemnité ? Avons-nous l'assurance que ce délai sera respecté ? S'il ne l'est pas, que se passera-t-il ? Si la Russie, si l'Allemagne, ont exigé des compensations, si elles ont fixé leur part, qu'a fait, de son côté, le gouvernement de la République ?

Ce sont là autant de questions précises auxquelles je crois qu'il serait intéressant que M. le ministre des Affaires étrangères pût donner des réponses également précises.

Mais, quels que puissent être les résultats postérieurs de notre intervention au Japon, elle a produit déjà un résultat considérable qui touche à toute notre politique extérieure, et sur lequel il convient maintenant que je m'explique

avec toute la réserve, mais avec toute la netteté désirable.

Notre action commune avec l'Allemagne et la Russie a souligné subitement et mis en un singulier relief l'acceptation antérieure de notre gouvernement à participer aux fêtes de Kiel. Au moment même où notre acceptation s'était produite, il en était résulté en France une légitime surprise et, je puis le dire sans forcer la note, une assez grande émotion. La surprise, je la trouve légitime, parce qu'il me semble que rien n'était plus aisé que de décliner courtoisement une pareille invitation. Il s'agit d'une fête, et l'on ne peut, par conséquent, sans altérer manifestement la réalité des faits, essayer, comme l'a tenté M. le ministre des Affaires étrangères au Sénat, de rapprocher de cette manifestation d'autres manifestations internationales où il était non seulement du droit, mais du devoir étroit de la France d'être représentée, parce que ses intérêts y étaient directement mis en cause : je veux parler du congrès de Berlin en 1878, après la guerre russo-turque, de la conférence de 1885, pour le Congo, et même de la conférence sociale de 1890.

La manifestation actuelle n'avait rien de comparable, et d'ailleurs — ce qui n'est pas, je crois, sans importance lorsqu'il s'agit de diplomatie — nous pouvions invoquer un précédent.

Si le gouvernement de la République française ne s'est ni ému ni même formalisé que le gouvernement impérial allemand s'autorisât de

souvenirs dynastiques ou de scrupules monarchiques pour refuser de participer, en 1889, à la commémoration pacifique du centenaire de notre grande Révolution, comment le gouvernement impérial allemand eût-il pu s'étonner seulement que la France mutilée, saignant encore de sa blessure, se dérobât à l'invitation qui lui était faite d'aller, sur un terrain ravi lui-même à d'autres vaincus, fêter l'inauguration d'un canal dont l'ouverture seule est une menace tournée contre nous.

Le gouvernement ne l'a pas pensé ainsi ; mais si les raisons de courtoisie et de politesse internationales ne suffisent pas, comme j'ai essayé de le prouver, à expliquer cette décision, nous ignorons encore quels sont les motifs impérieux qui ont dicté au gouvernement son attitude.

Quoi qu'il en soit, de ces deux faits, notre action commune au Japon et notre participation aux fêtes de Kiel, est résultée une impression fausse peut-être, mais certaine ; il a paru que notre politique extérieure se trouvait modifiée dans son orientation et que l'entente franco-russe se doublait — se compliquait serait plus exact — d'une entente franco-allemande.

On a protesté déjà, on protestera encore tout à l'heure contre cette interprétation ; mais ce n'est pas aux hommes politiques qui sont devant moi que j'ai besoin de rappeler qu'ils n'ont pas le droit de faire fi des apparences.

Et puis, il y a quelqu'un dans le monde qui a tout fait pour créer ces apparences et pour provoquer cet état d'esprit.

Faut-il rappeler, Messieurs, avec quelle persévérance, avec quelle suite dans ses idées, l'empereur allemand s'est appliqué à se rapprocher de nous, avec quel soin, avec quel art il a saisi toutes les occasions d'apaiser, d'endormir notre méfiance et notre hostilité ?

Notre présence à Kiel est, pour cette politique, le plus récent et le plus éclatant des succès.

Qu'elle serve d'ailleurs les intérêts du gouvernement impérial allemand, c'est trop évident.

C'est dans le même esprit, mû par des considérations analogues, qu'il y a longtemps déjà, en 1878, M. de Bismarck montrait à nos représentants l'Afrique comme une proie offerte à nos légitimes ambitions. Tout ce qui tend à faire entrer dans le domaine des faits accomplis et acceptés les événements de 1870, est de toute évidence pour la politique allemande une victoire dont elle a raison de triompher.

Mais, Messieurs, avons-nous raison, nous, d'obéir à ces suggestions ?

Il y a d'excellents Français, de très bons patriotes, qui ont écouté les tentations que M. de Bismarck leur adressait en 1878. Ils ont cru que le meilleur moyen de préparer les réparations de l'avenir, d'accroître notre prestige, de renforcer notre puissance, était une large expansion coloniale. J'estime avec beaucoup d'autres Français, qui ne sont pas de moins bons patriotes, que nous avons cédé au plus décevant des mirages, que, le jour du péril continental venu, nous regretterions amèrement les millions et

les hommes qu'avec une prodigalité imprévoyante nous avons semés aux quatre coins du monde.

Mais au moins jusqu'ici il n'a été possible à personne de prétendre seulement que nous oublions, que nous reléguions au second plan la mémoire de l'iniquité subie et des devoirs qu'elle nous impose.

Messieurs, je sens plus que personne combien ce point est douloureux ; je me ferais scrupule d'y insister ; et je suis sûr d'ailleurs que, là-dessus, tout le monde est d'accord...., je suis sûr qu'il ne peut entrer dans l'esprit de personne que la France renonce jamais à la fidélité qu'elle a vouée aux provinces qui lui ont été ravies. Mais encore faut-il que nous ne permettions à personne de paraître pouvoir se tromper sur les apparences, sur nos intentions et sur notre volonté.

En prenant cette attitude, en tenant ce langage, nous entendons ne laisser prise à aucune équivoque sur notre pensée. La France veut la paix ; elle y est passionnément attachée, et il me sera permis de dire — s'il était possible sur une telle matière de faire parmi les Français une distinction — que ceux-là surtout en souhaitent le maintien d'une ardeur particulière qui, comme nous, violemment épris des réformes sociales, savent bien que la guerre serait, pour la réalisation de leur idéal, le plus redoutable des périls.

Nous voulons la paix ; mais dans la paix elle-même, il est permis, il est possible, par notre

habileté, par notre sagesse, de hâter le moment des réparations nécessaires auxquelles travaillent pour nous et le temps et la justice immanente des choses.

Nous avons, parmi les peuples, de précieuses et sincères sympathies ; il en est qui se sont affirmées dans les circonstances les plus terribles de notre histoire ; et je crois que, sans méconnaître aucun des devoirs de courtoisie et de réserve qui sont imposés au gouvernement de la République vis-à-vis des gouvernements étrangers, il est possible, il est nécessaire, de ne pas négliger ces obligations d'une autre nature dont le respect, à mon avis, importe essentiellement à la grandeur et à la sécurité même du pays.

Laissez-moi, Messieurs, à ce propos, invoquer un souvenir.

En décembre 1870, Gambetta, qui fut jusqu'à sa mort comme l'incarnation des souvenirs et des espérances des provinces perdues, faisait adresser, par un de nos représentants à l'étranger, une lettre — dont je demande à la Chambre la permission de replacer le texte sous ses yeux — aux socialistes héroïques qui, en pleine fièvre guerrière, n'avaient pas craint, eux Allemands, de protester contre le crime que le gouvernement de l'Allemagne préméditait contre nous :

« Au nom de la République française, dont le gouvernement m'a accrédité comme son représentant spécial auprès de la démocratie socialiste allemande, je crois de mon devoir de vous

remercier pour les nobles paroles que vous avez prononcées au milieu d'une assemblée fanatisée par l'esprit de conquête et l'ivresse du militarisme. Le courage dont vous avez fait preuve à cette occasion a attiré sur vous l'attention de l'Europe entière et vous a conquis une place glorieuse parmi les champions de la liberté.

» L'esprit de liberté et d'humanité, comme vous l'avez si éloquemment exposé, subit en ce moment en Allemagne une éclipse pareille à celle que nous avons nous-mêmes éprouvée pendant le premier empire, et on va au-devant des mêmes déceptions. Une rage de domination brutale s'est emparée des esprits les plus éclairés. Des penseurs qui, il n'y a pas longtemps, répandaient leurs lumières sur le monde, sont devenus, sous l'impulsion de M. de Bismarck, les apôtres du meurtre et de l'écrasement de toute une nation.

» C'est vous, Messieurs, vous et votre parti, qui, dans cette défaillance générale, avez maintenu la grande tradition allemande. Vous êtes à nos yeux les grands représentants d'une nation allemande que nous avons aimée d'un amour vraiment maternel et que nous n'avons pas cessé d'estimer. La France vous salue, Messieurs, et vous remercie, car elle voit en vous l'avenir de l'Allemagne et l'espoir d'une réconciliation entre les deux pays. »

J'ai cru qu'il n'était pas inutile de rappeler à des hommes politiques qui se disent souvent, avec raison, je veux le croire, les héritiers de Gambetta, comment il entendait, lui, que la

France accomplît ses devoirs vis-à-vis de la grande clientèle qu'elle a dans le monde. J'ai cru qu'il était nécessaire de le rappeler, quelques mois après que le chancelier de Caprivi, dans une interview avec un journaliste français qui n'a été démentie par personne, et que les faits ont malheureusement trop confirmée, exprimait l'espérance que le gouvernement impérial allemand pût nouer avec le gouvernement de la République les nœuds de plus en plus étroits d'une politique qui, laissant de côté la question de l'Alsace-Lorraine, porterait son effet contre les espérances et l'action de la démocratie socialiste.

J'ai cru qu'il était utile de le rappeler au lendemain du jour où, par une injustifiable aberration, le cabinet qui est sur ces bancs n'a pas craint de livrer à M. Crispi des socialistes italiens qui, sur la foi de l'hospitalité française, avaient cherché un refuge sur notre territoire.

Nous croyons, messieurs, nous rattachant sur ce point aux doctrines les plus sûres du parti républicain tout entier, qu'il est de l'intérêt de ce pays, de sa grandeur, de sa sécurité, de ne pas déserter les traditions de la démocratie française. Nous sommes décidés — je le disais tout à l'heure et je ne saurais trop le répéter — à faire tout ce qui dépendra de nous pour que la paix ne soit pas troublée ; mais nous voyons précisément — et c'est par cette considération, que je soumets à la Chambre tout entière, que je veux terminer ces observations — que pour assurer le maintien de la paix il faut s'écarter

avec un égal scrupule et d'une politique de provocation dont nous ne voulons à aucun prix, et d'une politique de résignation qui n'est pas moins redoutable.

Une politique qui n'aurait que les apparences mêmes de la résignation entraînerait ce double et contradictoire péril, ou bien d'énerver jusqu'à l'épuisement le sentiment de la dignité nationale et de faire de ce pays une proie toute prête pour l'ennemi, ou, au contraire, ce qui est un danger autrement vraisemblable, mais non moins redoutable, d'exalter le sentiment national, de creuser entre la nation et son gouvernement un fossé infranchissable, et de nous livrer un jour aux dangers d'une manifestation populaire que personne n'aurait pu prévenir, que personne ne pourrait réprimer, et qui serait peut-être le prélude et le prétexte des plus redoutables catastrophes.

On peut nier ce péril, on en a nié bien d'autres et avec plus d'énergie que vous n'en apportez en ce moment, et, l'heure venue, ils n'en ont pas moins fondu sur ce pays.

Je ne voudrais pas que le même aveuglement nous préparât les mêmes dangers. Je signale un péril qu'aucun homme de sang-froid et de bonne foi ne peut nier, et je vous dis, faisant appel en ce moment non pas à un parti, mais à tous les partis, je vous dis qu'il dépend de nous — et c'est pour cela que je suis monté à la tribune — qu'il dépend de nous tous de faire ici une manifestation dont je vous offre l'occasion par l'ordre du jour que je dépose, convaincu

que les termes en sont assez généraux pour que tout le monde ici puisse l'accepter, assez nets pour que personne au dehors ne puisse se méprendre sur sa signification.

III

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA DISCUSSION GÉNÉRALE DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (CHAMBRE DES DÉPUTÉS, 21 NOVEMBRE 1896)

Messieurs, m'autorisant d'un usage depuis longtemps consacré, je prends la parole à l'occasion de la discussion générale du budget des Affaires étrangères pour solliciter du Gouvernement des explications sur un point particulièrement grave de notre politique extérieure.

Je viens demander à M. le ministre des Affaires étrangères, que j'ai eu l'honneur d'avertir de mes intentions, s'il existe entre la France et la Russie des accords particuliers : convention militaire, simple memorandum ou traité ; quelle en est l'étendue, quelle en est la portée.

Dans une question si importante et si délicate, j'ai à peine besoin de dire que, mes amis et moi, ne donnons aucune place à l'esprit de parti. Si âpres soient nos querelles, si profondes les divisions qui séparent ce pays, nul n'ignore chez nous — et il est bon de rappeler au dehors — que, lorsque l'intérêt national est en jeu, nous savons tous imposer silence à nos préoc-

cupations particulières devant ce souci supérieur et dominant : l'honneur et la sécurité du pays.

La situation de la France dans le monde nous impose d'ailleurs des devoirs particulièrement impérieux. Les revers qui, il y a vingt-cinq ans, ont passagèrement accablé la France ne nous permettent de négliger aucun élément de force, aucune alliance utile. La paix, sans doute, travaille en notre faveur, et c'est pourquoi — il sera permis à un socialiste de le constater en passant — il est si souverainement injuste à certains de nos adversaires de critiquer, au point de vue patriotique, l'action internationale de notre parti, car, en avivant au-delà des frontières les sympathies populaires que la France révolutionnaire et libératrice y a laissées, nous ne travaillons pas seulement au triomphe des idées qui nous sont chères, nous suscitons contre les velléités ambitieuses et guerrières de ministres mégalomanes ou de souverains agités les résistances d'un esprit public gagné à la cause de la paix.

Mais nous ne nous faisons pas illusion, dans l'état actuel de l'Europe, sur la solidité de ce rempart, et, soucieux que nous sommes avant tout de ne rien abandonner au hasard, de mettre du côté de notre pays toutes les chances de victoire, nous envisageons d'un esprit libre l'hypothèse d'une alliance, qui n'est pas sans précédent dans l'histoire, entre une grande démocratie et un empire autocratique.

Qui pourrait, en effet, se scandaliser si la

République française renouvelait en 1896 l'exemple que donnèrent, il y a trente ans, les États-Unis d'Amérique d'une entente cordiale bientôt suivie d'un traité avec l'empire des tsars ? Nous sommes d'ailleurs trop de notre temps, encore que nos adversaires se plaisent à railler notre idéologie, pour ignorer que l'alliance franco-russe fut depuis longtemps dans les prévisions, sinon dans les vœux, de nos amis comme de nos ennemis et, sans remonter très haut, sans sortir du cercle de ces cinquante dernières années, j'en trouve une preuve saisissante dans la dépêche bien connue que, au lendemain même de la guerre de Crimée, rédigeait le délégué de la Prusse à la Diète de Francfort, M. de Bismarck, indiquant à son souverain la sympathie croissante et selon lui irrésistible qui attirait l'une vers l'autre la Russie et la France, ennemies la veille.

Cette sympathie toutefois ne fut pas assez vive pour soustraire la Russie à la tentation de profiter de nos malheurs plutôt que de nous secourir et, tandis que nous nous débattions sous l'invasion allemande, le prince Gortchakoff faisait connaître à toutes les puissances de l'Europe, par sa fameuse circulaire du 19 octobre 1870, en même temps que les doutes qui lui étaient venus sur la valeur morale du droit écrit fondé sur le respect des traités, la conclusion pratique qu'il en tirait en déchirant de sa propre autorité le traité de Paris.

Il est vrai qu'en 1875 la Russie n'hésitait pas à se mettre en travers des projets belliqueux du

chancelier de fer, que le relèvement trop rapide de la vaincue inquiétait pour la durée de son œuvre.

Nous savons d'ailleurs aujourd'hui — et il sied de ne pas l'oublier — que le prince de Bismarck trouva devant lui, prête à s'opposer à ses desseins, en même temps que la Russie, l'Angleterre. Mais il est peut-être permis, sans manquer au devoir de la reconnaissance, de croire que cette double intervention fut beaucoup moins le résultat d'un mouvement chevaleresque et spontané que la première manifestation de la justice immanente des choses, l'acte de contrition de deux grandes puissances qui s'apercevaient trop tard qu'on ne laisse pas impunément dans le monde la force primer le droit, et qui commençaient peut-être à redouter pour elles-mêmes les conséquences de leur égoïsme.

Toujours est-il que de longues années devaient s'écouler avant que prît figure cette alliance franco-russe prophétisée, on se le rappelle, en septembre 1870, par le socialiste allemand Engels, comme la conséquence inéluctable du crime que préméditaient nos ennemis.

Jusqu'en 1890 — nous en avons aujourd'hui la certitude officielle — sacrifiant ses sympathies à ses intérêts, obéissant, je le veux, à cette loi formulée par un grand diplomate contemporain qu'en politique on ne fait rien pour autrui sans espoir d'en retirer un intérêt quelconque, pour une raison ou pour une autre, le gouvernement russe resta uni à l'Allemagne.

Si, depuis lors, il s'est rapproché de nous par une série de manifestations retentissantes, dont la plus récente et la plus significative a produit au delà comme en deçà de nos frontières une indéniable impression, il est donc permis de trouver dans cette évolution la preuve décisive de notre relèvement, et par là s'explique et se justifie le double sentiment de gratitude et de fierté que provoqua en France l'hommage rendu à notre sagesse, à nos efforts, à nos succès par l'amitié publiquement offerte d'une grande nation.

Mais si ces manifestations n'avaient pas dû avoir d'autre conséquence, il est permis de croire que la jalousie d'une Europe toujours en éveil leur eût attaché moins d'importance; l'impression n'en a été si vive que parce que le monde entier y a cru lire le signe extérieur d'un accord intime.

Il n'est pas besoin, Messieurs, d'être mieux renseignés que nous ne le sommes nous-mêmes pour s'assurer que notre politique intérieure ne peut être en rien influencée par cet accord. On a loué avec raison le souverain russe d'avoir, par des manifestations successives qui ne devaient rien au protocole, témoigné de sa déférence pour le régime républicain et, en même temps, de sa volonté de rester étranger à nos querelles. Il ne nous reste, Messieurs, qu'à souhaiter que, profitant de cette leçon, certains Français veuillent bien dans l'avenir ne pas se montrer plus Russes que l'empereur de Russie, et qu'ils renoncent désormais à faire de l'entente

entre les deux peuples un argument, j'allais dire une réclame, pour la politique et pour les ministres de leur choix.

Mais si la politique intérieure est et doit rester en dehors de cet accord il touche notre politique extérieure : sous quelle forme et dans quelle mesure ? C'est pour le savoir que je suis monté à cette tribune.

On a, par avance, qualifié cette demande d'indiscrète et même de dangereuse. Je ne nie pas que parler comme se taire n'ait ses inconvénients ; l'art du politique a consisté, de tout temps, j'imagine, à faire un choix entre des solutions dont aucune n'est sans reproche Mais j'avoue que lorsque nous demandons au ministre des Affaires étrangères de dire au pays s'il est intervenu un accord entre la France et la Russie et quel en est le caractère, nous ne pouvons imaginer comment les patriotes les plus chatouilleux, les plus soucieux de la bonne conduite de nos entreprises, auraient le droit de s'alarmer d'une question si simple et si légitime.

Nul, en effet, parmi nous, ne songe à dénier à M. le ministre des Affaires étrangères le droit nécessaire de conduire, comme il l'entend, sous sa responsabilité, avec la discrétion qu'elles comportent, les négociations diplomatiques. Ce que nous lui demandons, c'est, au bout de six ans au moins de tractations, poursuivies en toute liberté, en toute indépendance par le pouvoir exécutif, de faire connaître au Parlement et au pays les résultats obtenus.

Si les dangers de la réponse que je sollicite en ces termes m'échappent absolument, je n'aperçois, en revanche, que trop clairement les périls où nous jetterait un silence prolongé.

Comment, la République est, par définition, dit-on, le gouvernement du peuple par lui-même, et cette nation, théoriquement maîtresse de ses destinées, serait tenue de les remettre aveuglément à un homme ou à un gouvernement dont je ne conteste ni les bonnes intentions, ni l'habileté, ni les lumières, mais qui peut se tromper. Et vous savez, n'est-il pas vrai ? — il n'est pas besoin, hélas ! de remonter bien haut dans notre histoire pour l'apprendre — vous savez de quel prix en pareil cas se paie l'erreur : c'est la fortune de la France, c'est son intégrité territoriale, qui sont en cause. Et bien, j'affirme qu'il n'y a qu'une seule personne dans le monde qui ait le droit d'en disposer souverainement : c'est la France elle-même. Nul ne peut l'engager sans son aveu.

Sans doute, il n'est pas besoin, Messieurs, de révélations pour nous faire connaître quelques-unes des charges que nous avons assumées en liant partie avec la Russie. Je ne veux pas faire entrer en ligne de compte ce concours financier, si important pourtant et si précieux, que les capitaux français lui ont apporté par milliards. Mais nous lui avons fourni d'autre concours. L'année dernière, à pareille époque, j'étais à cette tribune pour demander au gouvernement des explications sur notre partici-

pation aux fêtes de Kiel et sur notre intervention dans le conflit sino-japonais. On n'a pas oublié la réponse de M. Hanotaux : elle se résume tout entière dans cette phrase significative du ministre des Affaires étrangères, écrivant à notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, dans une dépêche citée par lui-même à la tribune, que la « considération de nos alliances » n'avait pas peu contribué à déterminer notre attitude.

Cette considération a pesé depuis lors d'un poids non moins lourd dans d'autres affaires où nous nous sommes trouvés engagés. Répondant à l'interpellation sur les massacres d'Arménie, M. le ministre des Affaires étrangères signalait, comme l'un des plus heureux effets de la visite du souverain russe à Paris, l'entente, qu'il omettait d'ailleurs de préciser, sur les affaires arméniennes.

Mais avant d'avoir obtenu — s'il l'a obtenu — l'agrément du souverain russe à notre action en Orient, notre gouvernement avait dû lui sacrifier le bénéfice que nous pouvions attendre de notre intervention légitime et attendue. Et lorsque dans une image saisissante Jaurès se plaignait qu'on en fût réduit « à deviner péniblement l'image de la France à travers la politique de la Russie », notre ami ne faisait que manifester, à bon escient, la crainte qu'en suspendant son initiative pour complaire à la Russie, la France n'eût compromis là-bas, avec les droits de l'humanité et de la civilisation, nos propres intérêts matériels, qui ne peuvent pas

se séparer du maintien de notre prestige moral. Telles sont les charges connues de l'entente.

Peut-on nous assurer qu'il n'y en a pas d'autres encore et plus lourdes ? Après avoir, par notre intervention combinée en Extrême-Orient, couru le risque d'un conflit armé, sommes-nous certains que demain nous ne serons pas obligés de nous engager, à la suite de la Russie, dans des aventures autrement redoutables ? Et si, par hasard, pour faire honneur à des engagements conclus en dehors du Parlement, à l'insu du pays, la France était demain entraînée dans une aventure guerrière qu'elle n'aurait ni prévue ni voulue, je vous le demande, Messieurs, que fait-on de cette disposition capitale, je ne dis pas seulement de nos lois constitutionnelles, mais de toute constitution libre, qui réserve aux membres du Parlement, aux représentants élus de la France librement consultés, le droit de paix et de guerre ?

Sans doute, qui parle d'accord ou de traité, suppose par là même des obligations réciproques. J'ai indiqué tout à l'heure, d'une façon très impartiale, sans tenter de l'amoindrir, le bénéfice moral que la France a retiré aux yeux de l'étranger de l'entente avec la Russie. Mais, en vérité, si haut qu'on l'estime, ce serait lui attribuer une valeur démesurée que le payer d'une sujétion sans réserve aux intérêts d'une nation même amie.

Quels avantages avons-nous stipulés, en retour de nos engagements ? Et — pour reprendre l'expression d'un député de la droite, M. Denys

Cochin — quelles charges l'amitié de la France impose-t-elle à la Russie? Je sais bien, Messieurs, que nul d'entre nous ne nourrit, à cet égard, d'illusions dangereuses. Tout ce que nous avons le droit d'exiger de ceux qui, dans ces circonstances, ont parlé et agi au nom de notre pays, c'est qu'ils n'aient à aucun moment laissé croire, même par leur silence, que la France pouvait se résigner au fait accompli. Ils auront fait sans doute tout ce qu'ils pouvaient, à coup sûr ce qu'ils devaient, en garantissant, sur ce point, de toute interprétation équivoque, la dignité de la France.

Mais êtes-vous sûrs que, hors de cette enceinte, tout le monde se satisfasse à si bon compte? Vos orateurs, vos journaux n'ont-ils pas eux-mêmes suscité des illusions dangereuses? L'enthousiasme de certains patriotes ne s'alimente-t-il pas de la croyance, qu'ils entretiennent et qu'ils propagent, à une alliance qui ne serait pas seulement défensive?

C'est contre ces chimères, Monsieur le ministre, que je vous demande de garantir le pays en parlant net et franc.

Depuis plus de vingt ans, la France n'a compté que sur elle-même, sur ses ressources, sur son énergie, pour reprendre et pour garder sa place dans le monde; elle a eu confiance en elle-même et elle a eu raison. Mais songez-y! Pour un peuple comme le nôtre, tout d'impression et de premier mouvement, de l'élan duquel on est en droit de tout attendre, mais dont il faut se garder d'énerver l'ardeur et de fatiguer

la confiance par des mirages mensongers, pour un peuple comme celui-là il y aurait un danger plus grand que de se savoir isolé, ce serait, au jour du péril, de se croire abandonné.

Voilà pourquoi, Monsieur le ministre, nous vous demandons de parler, d'exposer avec netteté, avec précision, la situation vraie au pays, qui a le droit de la connaître, et de ne pas permettre surtout qu'à l'abri de votre silence se créent des légendes et s'enracinent des illusions qui ne seraient, qui ne pourraient être que l'origine et le prélude des plus cruelles et des plus redoutables déceptions

---

4. — Questions économiques

DISCOURS

PRONONCÉ AU BANQUET
DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION
(LE 12 JUILLET 1900)

Mes chers concitoyens,

Je veux tout d'abord vous dire avec quel plaisir je rapporterai à M. le président de la République et à M. le président du Conseil les paroles que tout à l'heure votre président a fait entendre, et l'accueil chaleureux qu'elles ont reçu de cette assemblée.

Vous avez parlé de moi, mon cher président, en termes beaucoup trop aimables. Voulez-vous me permettre, en vous remerciant, de relever un mot qui, j'en suis sûr, a dépassé votre pensée ? Il n'y a pas, dans une démocratie, d'hommes nécessaires, et c'est surtout dans un pays comme le nôtre, façonné depuis tant de siècles au pouvoir personnel, c'est surtout aujourd'hui qu'il convient de rappeler très haut que la

nation doit se garder des individus et que c'est d'elle seule qu'elle doit attendre son salut.

Sans doute, l'homme est un facteur nécessaire et important de toute œuvre : mais l'œuvre vaut surtout par l'idée qui l'inspire, et laissez-moi vous dire que si, en quelques mois, j'ai pu obtenir un certain nombre de résultats, que vous avez bien voulu rappeler, c'est tout simplement pour avoir mis au service d'une idée une volonté et une méthode.

L'idée, c'est qu'à chaque époque de l'histoire il y a une catégorie d'hommes qui, par leur situation même, par leurs conditions d'existence, se trouvent particulièrement indiqués pour travailler efficacement au progrès de la civilisation et pour faire franchir à l'humanité un nouveau stade.

Au siècle dernier, c'est le Tiers-État qui a joué ce rôle ; à notre époque, il semble que cette mission glorieuse soit plus particulièrement réservée à ceux qu'on a coutume d'appeler les salariés, à ceux qui n'ont pour seul ou pour principal avoir que la force de leur cerveau ou de leurs bras, que leur capital humain.

Tâcher de les rendre capables et dignes de remplir cette mission glorieuse, de remplir dans l'intérêt général, plus encore que dans le leur propre, le rôle qui leur est imparti, c'est l'idée que, depuis de longues années déjà, je n'ai cessé d'avoir devant les yeux, et qui n'a cessé de me guider, en particulier, depuis le jour où l'éminent homme d'État, que vous acclamiez il y a quelques mois à Saint-Mandé, m'a fait le

grand honneur de m'appeler à collaborer à l'œuvre de défense républicaine.

Au service de cette idée j'ai mis depuis douze mois une volonté qui ne se laissera arrêter par rien ; mais il ne suffit pas de savoir où l'on va, et de vouloir y aller, il faut savoir encore par quel chemin y aller, quels sont les moyens, les procédés les meilleurs, les plus sûrs, pour se rapprocher du but que je viens d'indiquer, sinon pour l'atteindre.

Tout à l'heure, monsieur le président, vous avez prononcé une parole pleine de sens et de cœur en répudiant la haine ; la haine n'est qu'une preuve d'inintelligence, comme la violence n'est qu'un aveu de faiblesse. Ce n'est ni par la haine, ni par la violence que les travailleurs conquerront leur émancipation intégrale. C'est par la compréhension de plus en plus étendue, de plus en plus claire de leurs devoirs et de leur responsabilité.

Mais il ne peut pas y avoir de responsabilité sans pouvoir, ni de devoir sans droit. Voilà pourquoi j'estime que le premier devoir du gouvernement, c'est de tout faire par tous les moyens, sous toutes les formes, pour arriver à grouper les travailleurs, à les unir, à leur donner par l'association le sentiment de leur puissance et par là même de leur responsabilité.

Messieurs, cette idée que j'indique est banale ; et j'ajoute que celui qui vous parle n'a eu qu'à suivre, pour l'appliquer, une voie qui, depuis la troisième République, était tracée devant lui.

La loi de 1884 sur les syndicats profession-

nels est tout entière inspirée de cette idée ; le décret de 1888, dont on parlait tout à l'heure, fait en faveur des associations, dérive des mêmes conceptions ; — et ce n'est pas, Messieurs, sans intention que je rapproche syndicats et associations de production. Vous aviez bien raison de dire tout à l'heure qu'il est impossible d'opposer les syndicats aux associations de production ; les unes ne sont que la floraison des autres. Il suffit de regarder chez nos voisins, dans ce petit pays de Belgique, qui nous offre tant de sujets de réflexions, pour voir, à côté d'un puissant effort d'association ouvrière, un puissant effort de production prolétarienne, et, côte à côte, associations politiques, sociétés coopératives de production et de consommation prospérant les unes à côté des autres, les unes par les autres.

Messieurs, le projet de loi que notre gouvernement a déposé, et qui a pour but précisément, en même temps qu'il éclaire sur certains points la loi de 1884, de la développer, de la compléter, est tout entier, lui aussi, inspiré de cette idée. Il veut permettre aux associations ouvrières de donner tout ce qu'elles peuvent donner, de produire tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre. Il reconnaît aux syndicats le droit de propriété le plus large. Et comment, en vérité, les ouvriers reculeraient-ils devant le don qui leur est offert, sans avouer par là même qu'ils ne s'en croient pas encore dignes. C'est impossible ; ils l'accepteront, au contraire, avec la conscience du devoir qu'il leur crée, avec

le sentiment aussi qu'ils arrivent à un moment où ils peuvent recevoir une telle capacité, et en user pour le mieux des intérêts légitimes qui sont les leurs; ils accepteront ce projet de loi, et ils nous aideront à le faire triompher devant le Parlement.

Nous avons déposé ce projet. Il y en a un autre dont j'ai annoncé il y a quelques jours le dépôt pour la rentrée: c'est celui auquel votre président voulait bien faire allusion, en parlant du discours que j'avais été appelé à prononcer à l'inauguration du pavillon du Creusot. Là, il m'a été particulièrement agréable de m'emparer d'un exemple que, sur la suggestion du Président du Conseil, un grand patron avait donné, et de m'armer de cet exemple, offert par un grand patron, pour le proposer aux autres patrons, et pour leur demander, dans leur intérêt, aussi bien que dans celui de la classe ouvrière, de suivre cet exemple, de comprendre qu'ils ne peuvent plus s'opposer à une organisation, qui sera d'autant plus utile et féconde qu'elle rencontrera moins de résistances devant elles.

Ce sont là des projets qui, tous, dérivent de l'idée qui a dominé, je le répète, toute mon œuvre au ministère du Commerce. Cette œuvre nous paraît assez belle, assez large pour séduire toutes les intelligences et tous les cœurs; elle nous paraît assez haute pour pouvoir retenir tous les Français dans un effort commun.

Nous ne sommes pas de ceux, Messieurs, qui font intervenir la patrie dans la lutte des partis Nous la respectons trop; nous avons d'elle une

idée trop élevée pour la mêler aux discordes des partis; il n'en est pas un qui puisse, sans impiété, prétendre au monopole du patriotisme, mais je crois pouvoir, sans choquer les opinions de personne, affirmer que nous avons le sentiment très vif et très exact de la tradition nationale, en avançant qu'il n'y a pas d'œuvre qui soit plus conforme au génie, à la fois idéaliste et pratique, de notre race, qui réponde mieux à ses aspirations généreuses, et qui soit plus susceptible de réconcilier tous les enfants de ce pays, que l'œuvre de l'émancipation progressive et indéfinie des travailleurs.

Ce sera, j'ose le dire, l'honneur du ministère Waldeck-Rousseau que de n'avoir jamais perdu de vue, au milieu des difficultés de tout ordre qui n'ont cessé de l'assaillir, cette œuvre sociale, qui mérite plus que toute autre d'être appelée une œuvre de défense républicaine.

Messieurs, je lève mon verre aux collaborateurs de cette œuvre, à toutes les associations ouvrières, et, en particulier, aux associations coopératives de production.

LES GRÈVES[1]

Le projet de loi sur « le règlement amiable des différends relatifs aux conditions du travail », au bas duquel j'ai eu l'honneur d'écrire mon nom à côté de celui de M. Waldeck-Rousseau, est le sujet de ce livre. M. Jules Huret y a groupé les résultats, recueillis au jour le jour par le *Figaro*, de l'enquête qu'il institua à son propos.

Il a bien voulu me demander de faire précéder cette consultation d'une préface.

On n'y cherchera ni l'éloge du journaliste brillant et délié qui a dès longtemps conquis sa place parmi les premiers de sa profession, ni l'apologie du projet qui fut le thème de ces interviews, moins encore une plaidoirie personnelle. Je voudrais mettre à profit la place qui m'est offerte pour indiquer à quelle conception générale se rattache ce projet, quelles en sont les idées directrices et, si j'ose dire, la philosophie.

Deux grands faits d'ordre différent dominent

1. Préface au livre de Jules Huret, *Les Grèves* (1901).

la société française contemporaine. La souveraineté théorique y appartient au nombre par le suffrage universel. La concentration, de plus en plus intensive, du travail, dérive, par une conséquence directe, du développement du machinisme et de la concentration des capitaux.

Si gouverner c'est prévoir, le devoir élémentaire des hommes d'État français, leur tâche essentielle, est l'éducation du suffrage universel. Les lois sur l'obligation, la laïcité et la gratuité de l'instruction, l'admirable impulsion donnée depuis vingt ans à tous les ordres d'enseignement disent assez haut que le gouvernement de la République n'a manqué sur ce point ni de prévoyance ni d'esprit de suite.

Il s'en faut que ces mesures, lors même qu'elles auront produit leur plein effet, suffisent. Elles marquent et caractérisent une politique dont elles étaient le début logique. Elles appellent une série harmonique de lois tendues vers le même but, qui est de permettre à l'individu d'atteindre son plus haut point de force et de valeur.

Les lois sur la durée et les conditions du travail, les projets d'assurance sociale, qu'ils visent à garantir au malade les soins nécessaires, à la victime d'un accident l'indemnité légitime, au vieillard l'indispensable retraite, servent la même conception. En assurant au prolétaire ce bien suprême : la sécurité ; en restreignant, dans les limites du possible, l'exploitation de ses forces par lui-même et par autrui, ils élèvent à ses propres yeux sa dignité, ils

multiplient sa valeur individuelle et sociale.

L'intervention de l'Etat, dont le principe n'est plus contesté que par quelques théoriciens isolés, ne se manifeste pas seulement en faveur de l'individu. Une réaction naturelle contre les abus des corporations sous l'ancien régime avait rendu la législation révolutionnaire hostile jusqu'à la proscription aux groupements de travailleurs.

La transformation prodigieuse du monde industriel devait avoir raison de résistances si évidemment contraires à la nature des choses. La loi de 1864, qui autorisa la liberté des coalitions, fut le premier monument du droit nouveau. Par un contre-sens dont notre histoire parlementaire nous offre de trop nombreux exemples, elle avait eu pour adversaires les orateurs les plus qualifiés de la gauche.

Il faut attendre vingt ans et la République pour qu'un pas nouveau et décisif soit fait dans la voie de la liberté des associations ouvrières. La loi de 1884, dont est inséparable le nom de M. Waldeck-Rousseau, créa les syndicats professionnels. Accueillis avec une égale défiance par la majorité des ouvriers et des patrons, ils s'imposèrent bientôt aux uns comme aux autres et, s'ils ont encore des contempteurs, on ne leur connaît plus d'ennemis.

Le projet, dont on trouvera plus loin les appréciations divergentes, est un nouveau témoignage de la confiance du gouvernement républicain dans les bienfaits de l'association et de l'organisation.

A mesure que grossit le nombre des ouvriers d'une usine, il devient plus important et moins aisé d'assurer entre le patron ou son représentant et la masse de ses salariés des relations régulières et normales. Leur établissement implique la substitution à la foule inorganique des travailleurs d'un organisme capable de réfléchir, de vouloir et d'agir.

La constitution en corps électoral d'agglomérations ouvrières qui élisent des délégués chargés de représenter et de défendre leurs intérêts traduit l'idée en fait.

Au nom des ouvriers, on a adressé à l'institution nouvelle le double reproche de diminuer l'autorité de leurs syndicats et d'enlever à leur action propre la soudaineté et l'imprévu qui la font redoutable.

C'est avoir, je crois, une vue bien superficielle et bien courte des réalités vivantes que d'imaginer l'ouvrier détourné de l'action, c'est-à-dire de l'union avec l'ensemble des ouvriers de sa corporation, parce que la loi même lui aura donné l'habitude et démontré les avantages de l'entente avec les camarades de son atelier.

Il est vrai que son action devra être réfléchie, délibérée, subordonnée à l'approbation de la majorité de ses compagnons. Ma raison se refuse à comprendre comment ces règles, qui sont le principe et la condition de tout gouvernement libre, perdraient leur caractère et leur vertu pour être transportées de l'État, de la cité, à l'atelier.

Leur application emporte d'ailleurs la reconnaissance légale du droit des ouvriers, et, comme on l'a dit, la transformation, à l'usine, de la monarchie absolue en monarchie constitutionnelle.

Au nom des patrons, on s'est véhémentement élevé contre cette innovation, dont il serait puéril de contester l'importance. On a dénoncé comme une intolérable « atteinte à la liberté du travail » le droit reconnu à la majorité des salariés d'édicter, en des cas déterminés et sous des conditions prévues, la cessation du travail.

Si l'on veut dire que le projet introduit un article nouveau dans le code des règlements du travail, il est juste de le reconnaître. Il serait excessif et contraire à toute vérité d'aller plus loin. La question est de savoir si ce nouvel article est légitime et s'il est utile.

Le droit des ouvriers à protéger par des décisions communes leurs intérêts communs établit sa légitimité.

Pour nier son utilité, il faut à certains patrons une mémoire bien complaisante. Ils ont oublié quelles amères doléances leur arracha l'explosion inattendue de certaines grandes grèves, et l'énergie qu'ils mirent à réclamer des garanties contre le retour de ces atteintes brutales à la marche régulière de la production.

Où donc les trouver, sinon dans des règles qui introduisent plus de justice, et par conséquent plus d'ordre, dans une organisation industrielle livrée encore, sur trop de points, à l'arbitraire et à l'anarchie ?

La grève est une guerre. Nous ne sacrifions ni les droits ni les intérêts des belligérants, nous les respectons, en même temps que nous sauvegardons l'intérêt général et supérieur de la société, en exigeant des deux parties que la colère fasse place à la réflexion, la violence à la raison et qu'un arbitrage, entouré de toutes les garanties d'impartialité, soit le terme nécessaire d'un conflit qu'elles se seront reconnues impuissantes à résoudre elles-mêmes par un accord amiable.

Nous avons conscience, en proposant ces dispositions à l'examen et à l'approbation du Parlement, d'avoir rempli un devoir. Pour hardies qu'on les ait qualifiées, elles ne constituent que le développement naturel et logique d'idées et d'institutions auxquelles la démocratie est pour jamais attachée. Elles sont une nouvelle étape sur un chemin que l'humanité n'abandonnera plus, parce qu'il la conduit du domaine de l'ignorance et de la force aux régions de lumière et d'équité.

La route est semée d'obstacles. Il ne faut ni les dédaigner ni les craindre, mais marcher à son but sans inquiétude et sans défaillance, avec la sereine confiance que donne la bonté de sa cause.

Le temps et l'expérience, ces deux maîtres des hommes, auront bientôt justifié l'initiative que je m'honore d'avoir prise.

Août 1901.



TABLE DES MATIÈRES

Ce volume a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués.

Pithiviers, imp. L. GAUTHIER.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

VOLUMES PRÉCÉDEMMENT PARUS

N° 1. MAURICE LAUZEL. *Manuel du coopérateur socialiste.*

N°s 2-4. ÉMILE VANDERVELDE. *Le collectivisme et l'évolution industrielle.*

N° 5. HUBERT BOURGIN. *Proudhon*, avec portrait.

N°s 6 et 7. LÉON BLUM. *Les Congrès ouvriers et socialistes français* (1876-1900).

N° 8. KARL MARX et F. ENGELS. *Le Manifeste communiste*, I, traduction nouvelle par CHARLES ANDLER.

N°s 9-10. KARL MARX et F. ENGELS. *Le Manifeste communiste*, II, introduction historique et commentaire par CHARLES ANDLER.

N°s 11 et 12. WILLIAM MORRIS. *Nouvelles de nulle part (News from nowhere).* Extraits traduits par P.-G. LA CHESNAIS, avec un portrait de William Morris.

N°s 13 et 14. ANATOLE FRANCE

OPINIONS SOCIALES

7

23-4 Locke

33

34

41

45


YA
U.C. BERKELEY LIBRARIES
C035332866
132434
HX 266
.M5

